187m 735/16

(1938-1939)

N.C.G.

vice du Budget

Evaluations Budgétaires pour la période 1939-1944

21 février 1939.

S.N.C.F.
Service du Budget

-:-:-

B I /

NOTE

pour Monsieur le Directeur Général

-:-:-:-:-

Prévisions budgétaires pour la période 1939-1944

Par votre lettre D. 620/11 du 24 janvier dernier, vous avez bien voulu me poser diverses questions au sujet des prévisions budgétaires qui ont fait l'objet de ma note du 17 janvier.

Voici les renseignements complémentaires demandés.

I - DEPENSES DES ANNEES SUIVANT 1939

L'examen des économies envisagées en juin dernier a montré qu'il a bien été tenu compte, pour le budget de 1939, de la totalité des économies prévues pour une année entière.

Pour les années suivantes, les seules économies nouvelles qui aient été chiffrées et paraissent pouvoir être retenues sont signalées au programme adressé le 28 juin au Ministre :

1°) "Annexe II - Améliorations et économies dans les services du Mouvement".

"D-Méthodes d'exploitation économiques - Affermage de lignes. "De nouvelles études d'affermages sont en cours. Le système "paraît d'ores et déjà, pouvoir être progressivement étendu à "environ 3.000 km de lignes pour une économie totale de 30 M.

2°) "Annexe IV - Améliorations et économies dans les services des Installations Fixes".

"Conclusion : L'ensemble des mesures prévues doit procurer "dans les Services des Installations Fixes des économies importantes : au total, compte tenu de la part déjà comprise dans

...

"le budget de novembre 1937, les économies pour 1938 "dépasseront 120 M.

"Dans l'avenir, au fur et à mesure du développement "du programme des économies bien supérieures peuvent être "escomptées, atteignant 300 M. pour 1939."

On peut donc estimer qu'en dehors des économies exceptionnelles prévues en 1939 sur le programme de grosses réparations il n'a été possible de retenir que 120 M. d'économies résultant des mesures générales de réorganisation et d'unification prises par le Service des Installations Fixes. A partir de 1940, on peut donc escompter une économie nouvelle de 300 - 120 = 180 M.

C'est donc de 180 + 30 = 210 M. qu'on peut réduire les prévisions de dépenses des exercices postérieurs à 1939. Les calculs ont été modifiés en conséquence.

II - DEPENSES DE STOCKS

M. LECLERC DU SABLON, consulté sur les variations à envisager pour le volume des stocks, ne croit pas pouvoir indiquer une évolution de la compression des stocks, à trafic constant.

M. DUMAS estime que si nous admettons une hausse de prix de 10 % en 6 ans (c'est l'hypothèse admise) nous pouvons, en contrepartie, admettre une compression des stocks de 10 %.

Dans ces conditions, nous avons modifié les calculs en supprimant, dans l'hypothèse à trafic constant, toute augmentation de charges du fait des variations de stocks. Dans l'hypothèse d'augmentation du trafic, nous avons admis que les stocks (2.930 M. à fin 1939), varieront de $\frac{x}{2}$ % quand le trafic variera de x %. Les calculs ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de charges qui en résultera en 1941, 1942, 1943 et 1944.

III - Les tableaux annexés à la note du 17 janvier 1939 ont été rectifiés : d'abord, pour tenir compte des modifications sus-visées en complètant pour donner des chiffres pour 1940, puis, d'une part, en tenant compte du remboursement anormal à faire, dans cet exercice, du déficit de 1938; d'autre part, en n'en tenant pas compte.

IV - ENSEMBLE DES RESULTATS

Ils sont établis maintenant:

d'une part, en comprenant les charges de grand équilibre,

d'autre part, en ne les comprenant pas.

Ci-joint, un exemplaire de la Note du 17 janvier 1939 rectifiée en conséquence.

S.N.C.F.

Service du Budget

-:-:-:-

B^{I} /MA.

21 février 1939.

NOTE

pour Monsieur le Directeur Général

-:-:-:-:-

Prévisions budgétaires pour la période 1939-1944

Par votre lettre D. 630/11 du 24 janvier dernier, vous avez bien voulu me poser diverses questions au sujet des prévisions budgétaires qui ont fait l'objet de ma note du 17 janvier.

Voici les renseignements complémentaires demandés.

I - DEPENSES DES ANNEES SUIVANT 1939

L'examen des économies envisagées en juin dernier a montré qu'il a bien été tenu compte, pour le budget de 1939, de la totalité des économies prévues pour une année entière.

Pour les années suivantes, les seules économies nouvelles qui aient été chiffrées et paraissent pouvoir être retenues sont signalées au programme adressé le 28 juin au Ministre :

1°) "Annexe II - Améliorationset économies dans les services du Mouvement".

"D-Méthodes d'exploitation économiques - Affermage de lignes. "De nouvelles études d'affermages sont en cours. Le système "paraît d'ores et déjà, pouvoir être progressivement étendu à "environ 3.000 km de lignes pour une économie totale de 30 M.

2°) "Annexe IV - Améliorations et économies dans les services des Installations Fixes".

"Conclusion : L'ensemble des mesures prévues doit procurer "dans les Services des Installations Fixes des économies impor "tantes : au total, compte tenu de la part déjà comprise dans

..

S.N.C.F.
-:-:-
Service du Budget
-:-:-:-:-

17 janvier 1939

PREVISIONS

POUR LA PERIODE 1939-1944

-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période 1940-1944, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer, dès 1939 et pour chacune des années suivantes quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

- soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

- soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne provoqueraient pas comme en 1938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

1°) Dépenses de l'année 1939

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents décrets-lois et de l'augmentation des salaires et pensions (celle-ci évaluée sommairement à 840 M) et compte tenu également de l'augmentation de dépenses entraînée par l'augmentation de recettes (voir plus loin § 3).

2°) Dépenses des années suivantes

Les causes de variation sont nombreuses; seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le décret-loi doit donner 115 M d'économies de plus que pour l'année 1939.

b) Nous avons rétabli pour les années 1940 à 1944 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de 1939 (628 M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'établissement.

Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en 1939, soit 1.250 M, donnent lieu l'année suivante au taux de 8% à 100 M de charges. Toutefois, pour les années 1940 à 1944, nous supprimons les 100 M d'augmentation

...

des Approvisionnements envisagés pour 1939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de 10 % étalée jusqu'à la fin de 1944. Cette augmentation agit de deux manières :

- d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'exploitation augmente en 5 ans de 600 M environ,

- d'autre part, les stocks augmentent, en 5 ans, de 293 M d'où 23 M de charges supplémentaires.

e) Grand équilibre.
Nous avons évalué les charges du Grand Equilibre à 3.800M, soit 760 M à ajouter chaque année, mais seulement à partir de 1940 (article 187 de la loi de finances du 31/12/38).

f) Application de l'article 25 de la Convention
La Société Nationale doit rembourser en 1940 le déficit de 1938, soit environ 2.400 M.

g) Dépenses entraînées par les augmentations de trafic. Nous les avons évaluées, suivant indications du Service de l'Organisation technique, à 25 % de l'augmentation des recettes.

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait quatre hypothèses :

1°) Trafic constant

2°) Retour progressif au trafic de 1937, soit une augmentation de 19 % par rapport aux recettes de 1938, compte tenu des nouveaux tarifs.

3°) Retour progressif au trafic de 1930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de 74 % par rapport à 1938.

4°) Tarifs constants, détermination du pourcentage d'augmentation de trafic nécessaire pour combler le déficit.

5°) Enfin, nous avons établi un graphique (Annexe B) faisant varier d'une façon continue l'augmentation de trafic et indiquant l'augmentation de tarifs nécessaire pour chacune des années 1939-1944.

Pour les trois dernières hypothèses, on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit 25 % de l'augmentation brute des recettes, comme il est dit en g) ci-dessus.

...

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage d'augmentation (par rapport aux tarifs ou au trafic de 1939) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre conventionnel (addition de 1/5 par an de 1940 à 1944).

Hypothèse sur le trafic	% d'augmentation de tarifs nécessaire pour réaliser l'équilibre conventionnel.					
	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Trafic constant.....	3,06	26,59	17,99	23,91	29,82	35,73
Trafic croissant (Retour progressif au trafic de : 1937	3,06	24,87	14,55	18,73	22,92	27,10
Trafic croissant (Retour progressif au trafic de : 1930	3,06	15,22	- 0,73	- 3,24	- 5,52	- 7,08

Hypothèse sur les tarifs	% d'augmentation de trafic nécessaire pour réaliser l'équilibre conventionnel					
	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Tarifs constants.....	4,08	35,46	23,99	31,87	39,75	47,64

En somme, le grand équilibre complet à la fin de la période 1940-1944 suppose :

35,73 % d'augmentation de tarifs, si le trafic reste constant,
27,10 % d'augmentation de tarifs, si le trafic revient à celui de 1937,
7,08 % de diminution de tarifs, si le trafic revient à celui de 1930.

47,64 % d'augmentation de trafic, si les tarifs restent constants.

...

Note 17 Janv pour la période 39-44

Le dernier ~~hypothèse~~ taux semble le plus intéressant et peut être ~~résumée~~ exprimé comme suit. En I944, on a :

$$R = I7268 \text{ (recettes de I939)} + x$$
$$D = I7.268 + 5.9II + \frac{x}{4}$$

il faut : $R = D$

d'où : $\frac{3\,x}{4} = 5.9II$

$$x = 5.9II \times \frac{4}{3} = 7.88I$$

l'augmentation de recettes à obtenir, comparée aux recettes du trafic de I939 est donc :

$$\frac{7.88I}{I6.544} = 47,64\ \%$$

Ce taux peut s'expliquer en décomposant en ses éléments le déficit de I944 (5.9II M) de manière à faire ressortir le pourcentage d'augmentation de trafic nécessaire pour couvrir chacun des éléments du déficit :

	Eléments du déficit de I944	% correspondants
déficit de I939.....	506	4,08
rétablis^t des dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies..... 628 supplément d'économies résultant des décrets-lois en régime normal.....- II5	5I3	4,I3
charges des nouvelles dép. d'établis^t.	468	3,77
augmentation du prix des matières...	624	5,03
grand équilibre	3.800	30,63
	5.9II	47,64

Si on enlève l'augmentation du prix des matières, en admettant le maintien complet des prix actuels, le taux est ramené à 42,6I %.

Rappelons que le retour au trafic de I930 procurerait des recettes du trafic de 26.972 M au lieu des I6.544 M prévus pour I939, soit une augmentation de I0.428 ou 63,03 %.

ANNEXE A

à la Note du I4 janvier I939
Prévisions pour la période
I940 - I944.

DETAIL DU CALCUL DES EVALUATIONS
-:-:-:-:-:-:-:-:-

L'importance des recettes du trafic, comparées à celles de I938 (base I00), est :

I930 =..... I74,-
I937 =..... II9,-
I938 =..... I00,-
I939 =.... I03,5 non compris les 500M de recettes dues à la coordination et aux transports des Services publics,
I06,72 en y comprenant ces 500M.

Pour atteindre, en I944, le niveau de l'exercice I937 (indice II9) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en I940 de..... I09,I8
I94I de..... III,63
I942 de..... II4,09
I943 de..... II6,54
I944 de..... II9,--

Pour atteindre, en I944, le niveau de l'exercice I930 (indice I74) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en I940 de..... I20,I8
I94I de..... I33,63
I942 de..... I47,09
I943 de..... I60,54
I944 de..... I74,--

Les recettes du trafic de I938, avec application sur l'année entière des tarifs actuels (frais de gare et de contrôle, trains complets, impôts-voyageurs) se seraient élevées à I5.50IM4.

Dans ces conditions, les recettes du trafic des années I939 à I944 s'élèveraient à :

.....

Retour au trafic de I937

I939 : I5.50I,4 x I,0672 = I6.544 M
I940 : I5.50I,4 x I,09I8 = I6.924 "
I94I : I5.50I,4 x I,II63 = I7.304 "
I942 : I5.50I,4 x I,I409 = I7.686 "
I943 : I5.50I,4 x I,I654 = I8.065 "
I944 : I5.50I,4 x I,I9 = I8.447 "

Retour au trafic de I930

I939: I5.50I,4 x I,0672 = I6.544 M
I940: I5.50I,4 x I,20I8 = I8.629
I94I: I5.50I,4 x I,3363 = 20.7I5
I942: I5.50I,4 x I,4709 = 22.80I
I943: I5.50I,4 x I,6054 = 24.886
I944: I5.50I,4 x I,74 = 26,972

Nous indiquerons pour mémoire l'évolution du trafic pendant deux périodes quinquennales, l'une d'avant-guerre et l'autre d'après guerre :

a) Période de I908 à I9I2 :

Trafic de	I908.....	I00,-
"	I909..... ...	I03,5
"	I9I0.....	I06,7
"	I9II.....	II2,8
"	I9I2.....	I20,5

b) Période de I925 à I929 :

Trafic de	I925.....	I00,-
"	I926.....	I09,4
"	I927.....	98,9
"	I928.....	I05,6
"	I929.....	II2,8

	1939	1940	1941	1942
DEPENSES	17.774 (1)	18.287 (2)	18.287	18.287
Charges des nouvelles dépenses d'établissement.....		100	192	284
Augmentation du prix des matières :				
10 % (C/Exploitation.....		120	240	360
40-44 (Charges.....			6	I2
Grand équilibre.....		760	1.520	2.280
D	17.774	19.267	20.245	21.223
RECETTES :				
du trafic (r).....	16.544	16.544	16.544	16.544
de la poste.....	500	500	500	500
diverses.....	224	224	224	224
R	17.268	17.268	17.268	17.268
D - R = ... d_1..	506	1.999	2.977	3.955
Application Art.25 Convention.....		2.400		
Total..... d_2..	506	4.399	2.977	3.955
% d'augmentation de recettes nécessaire pour combler le déficit:	3,06 %	26,59 %	17,99 %	23,91 %

(1) - 17.774 = Budget du 31/10/38..17.234)
Rect.ion du Ministre..- 209) 17.025
)
(Personnel.....- 185)- 237
Incidence des décrets-lois (Autres économies....- 52)_____ 16.788
(Augmentation de
(traitements..... + 840
(Autres augmentations de dépenses... + 146

... 18/1/39

2°) % D'AUGMENTATION DE TARIFS NECESSAIRE
(le trafic revenant progressivement à celui de 1937)
POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES 1939 à 1944.

	1939	1940	1941	1942	1943	1944
RECETTES						
Retour progressif au trafic de 1937..... (r_1)	16.584	16.924	17.304	17.686	18.065	18.447
Postes.....	500	500	500	500	500	500
Recettes diverses.....	224	224	224	224	224	224
R.....	17.268	17.648	18.028	18.410	18.789	19.171
Recettes du trafic en supposant celui-ci constant (r)	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentations des recettes du trafic (r_1 - r).....	"	380	760	1.142	1.521	1.903
Augmentation des dépenses en résultant..(25 %).....	"	95	190	285	380	476
DEPENSES.....	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic.....		95	190	285	380	47
Charges nouvelles : Dépenses d'établissement..		100	192	284	375	46
Augmentation du prix des matières....		120	240	360	489	60
10 (Cpte d'Exploitation.....						
% (						
le (			6	12	18	
94 (						
1 (Charges.....						
944 (	17.774	18.662	18.915	19.228	19.541	19.8
Grand équilibre.....		760	1.520	2.280	3.040	3.8
D	17.774	19.362	20.435	21.508	22.581	23.6
D - R .....d_1	506	1.714	2.407	3.098	3.792	4.4
Application art.25 de la Convention.....		2.400				
Total.....d_2..	506	4.114	2.407	3.098	3.792	4.
% d'augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit : $\frac{D\ d_2}{F1}$	3,06 %	24,87 %	14,55 %	18,73 %	22,92 %	27

Postes.....	500	500	500	500
Recettes diverses.....	224	224	224	224
R.....	17.268	19.353 ~~19.874~~	21.439 ~~22.462~~	23.525 ~~25.089~~
Recettes du trafic (en supposant celui-ci constant (r)....	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentation des Recettes du trafic (r_1 - r)	"	2.085 ~~2.606~~	4.171 ~~5.214~~	6.257 ~~7.821~~
Augmentation des dépenses en résultant (25 % de celle-ci)	"	521 ~~651~~	1.043 ~~1.303~~	1.564 ~~1.955~~
Dépenses	17.774	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic	"	521 ~~651~~	1.043 ~~1.303~~	1.564 ~~1.955~~
Charges nouvelles dépenses d'établissement.....		100	192	284
Augm.du prix des matières :		120	240	360
10% 40-44 C/d'Exploitation...		~~150~~	~~300~~	~~450~~
charges.....			8 6	~~16~~ 12
	17.774	19.028 ~~19.168~~	19.768 ~~20.090~~	20.507 ~~20.992~~
Grand équilibre		760	1.520	2.280
D.....	17.774	19.788 ~~19.948~~	21.288 ~~21.610~~	22.787 ~~23.272~~
D-R.....d_1	506	435 ~~74~~	~~- 872~~	- ~~1.817~~
Application de l'Art.25 de la Convention.....		2.400	-151	-738
d_1 + Appl.Art.25 de la Convention.....d_2	506	2.835 ~~2.474~~	151 - ~~872~~	-738 - ~~1.817~~
% d'augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit				
a) sans appl.de l'Art.25 de la Convention....d_1 / x_1	3,06 %	2,34 % ~~2,89 %~~	-0,73 % ~~-4,01 %~~	-3,24 % ~~-7,46 %~~
b) avec appl.de l'art. 25 de la Conv..... $\frac{d_2}{x_1}$	3,06 %	15,22 % ~~18,92 %~~	-0,73 % ~~-4,01 %~~	-3,24 % ~~-7,46 %~~

on voit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte tenu d
ation de l'art.25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise

ML. I8/I/39

4°) % D'AUGMENTATION DU TRAFIC NECESSAIRE POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES I939 à I944
(Les tarifs restant constants)

	I939	I940	I94I	I942	I943	I944
DEPENSES basées sur le trafic de I939.....	I7.774	I9.267	20.245	2I.223	22.20I	23.I79
RECETTES basées sur le trafic de I939 :						
Trafic..... I6.544 (r)						
Poste..... 500						
I7.044						
Divers..... 224						
Ensemble.....	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268
Déficit prévu.....(d_1)	506	I.999	2.977	3.955	4.933	5.9II
Application art.25 Convon		2.400				
Total.....(d_2)	506	4.399	2.977	3.955	4.933	5.9II
Augmentation de recettes du trafic nécessaire pour couvrir ce déficit (25 % de l'augm.de recettes brutes du trafic) : $d_2 \times \frac{I00}{I00-25} = d_2 \times \frac{4}{3}$ ... A_2	675	5.865	3.969	5.273	6.577	7.88I
Augmentation de dépenses en résultant : $\frac{A2}{4}$	I69	I.466	992	I.3I8	I.644	I.970
Dépenses totales.....	I7.943	23.I33	2I.237	22.54I	23.845	25.I49
Recettes totales.....	I7.943	23.I33	2I.237	22.54I	23.845	25.I49
% d'augmentation de trafic nécessaire : $\frac{A_2}{r}$ = ...	4,08 %	35,46 %	23,99 %	3I,87 %	39,75%	47,64 %

Correspondance entre les augmentations de trafic et les augmentations de tarifs pour la réalisation de l'équilibre conventionnel -

(Addition de $\frac{1}{5}$ des charges du grand équilibre par an, de 1940 à 1944)

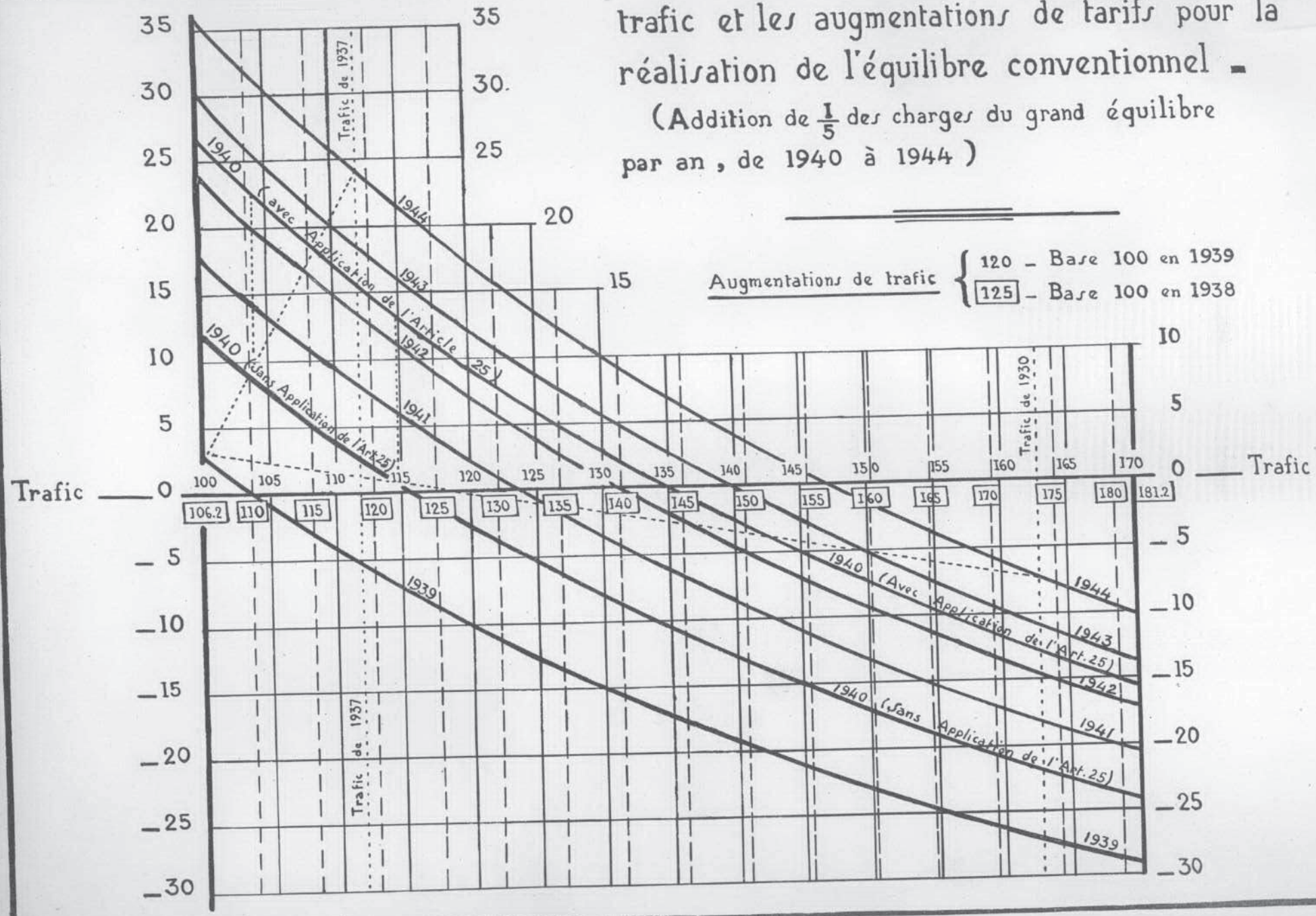

Projet de Réponse aux observations de la lettre du M. le Directeur Général à M. Lasserre, du 24 Janvier 1939, sur les prévisions pour la période 1939-1944

I. - Dépenses des années suivant 1939 -

L'examen ~~minutieux~~ des économies envisagées en Juin dernier a montré qu'il a bien été tenu compte, pour le budget de 1939, de la totalité des économies prévues pour une année entière.

Pour les années suivantes, les seules économies nouvelles qui aient été chiffrées et paraissent pouvoir être retenues sont signalées au programme adressé le 28 Juin au Ministre :

1°) "Annexe II. Améliorations et économies dans les services du Mouvement -"

"D - Méthodes d'exploitation économiques - Affermage de lignes = de nouvelles études"

"d'affermages sont en cours. Le système paraît, d'ores et déjà pouvoir être progressivement étendu à environ 3.000 Km de lignes pour une économie totale de 30 M."

2°) "Annexe IV - Améliorations et économies dans les services des Installations fixes -"

"Conclusion : L'ensemble des mesures prévues doit procurer dans les services des IF"

"des économies importantes : au total, compte tenu de la part déjà comprise dans"

"le budget de Novembre 1937, les économies pour 1938 dépasseront 120 M."

"Dans l'avenir, au fur et à mesure du développement du programme, des économies"

"bien supérieures peuvent être escomptées, atteignant 300 M pour 1939."

On peut donc estimer ~~qu'on a fait état, en 1939 que de 120 M, comme en 193~~ prévues en 1939 qu'en dehors des économies exceptionnelles sur le programme de grosses réparations, ~~et escompter à partir de 1940 une économie nouvelle normale de 300 - 120 = 180~~

on a été possible de ramener que 120 M d'économies résultant des mesures de réorganisation ~~[illegible]~~ immédiates

C'est donc de 180 + 30 = 210 M qu'on peut réduire les prévisions de dépenses des exercices postérieurs à 1939. Les calculs ont été modifiés en conséquence.

II. - Dépenses de stocks -

M. Leclerc du Sablon, consulté sur les variations à envisager pour le volume des stocks ne croit pas pouvoir ~~se prononcer~~ d'indiquer une évolution de la compression des stocks, à trafic constant

M. Dumas estime que si nous admettons une hausse des prix de 10 % en 6 ans (c'est l'hypothèse adoptée) nous pouvons admettre une compression des stocks de 10 %.

Dans ces conditions, nous avons modifié les calculs en supprimant, dans l'hypothèse à trafic constant, toute augmentation de charges du fait des variations de stocks. Dans l'hypothèse d'augmentation du trafic, nous avons admis que les stocks (2.930 M à fin 1939) varieront de $\frac{x}{2}$ % quand le trafic variera de x %.

Les calculs ont été modifiés pour tenir compte de l'augmentation de charges qui en résultera, en 1941, 42, 43 et 44.

III. Les tableaux annexés la Note du 17-1-39 ont été rectifiés : ~~pour tenir~~ d'une part, pour tenir compte des modifications survenues et complétés pour donner des chiffres pour 1940, d'une part en tenant compte du remboursement anormal à faire, dans cet exercice, du déficit de 1938 ;

d'autre part, en n'en tenant pas compte.

IV. Ensemble des résultats. Ils ~~sont établis~~ maintenant :

d'une part, en comprenant les charges du grand équilibre

d'autre part, en ne les comprenant pas.

Ci-joint, un exemplaire de la Note du 17-1-39, rectifiée en conséquence.

Mr. le Budget

Paris, le

Note

pour Monsieur le Directeur Général

Prévisions budgétaires pour la période 1943 – 1944

Par votre lettre D. 630/11 du 24 janvier dernier, vous avez bien voulu me poser trois questions au sujet des prévisions budgétaires qui sont faites l'objet de ma note du 17 janvier.

Voici les renseignements complémentaires demandés.

Dr. Lello Zolli

Evaluations budgétaires

pour la période 1939 – 1944

S.N.C.F.
-:-:-
Service du Budget
-:-:-:-:-:-

14 janvier 1939.

PREVISIONS
~~Quinquennale~~ 1939-1944
POUR LA PERIODE ~~QUINQUENNALE 1939-1943~~

-:-:-:-:-:-:-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période ~~quinquennale 1939-1943~~ 1940-1944, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer, dès 1939 et pour chacune des années suivantes, quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

- soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

- soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne provoqueraient pas comme en 1938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

1°) Dépenses de l'année 1939 -

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents décrets-lois et de l'augmentation des salaires et pensions (celle-ci évaluée sommairement à 840M) et compte tenu également de l'augmentation de dépenses entraînée par l'augmentation de recettes (voir plus loin § 3).

2°) Dépenses des années suivantes -

Les causes de variation sont nombreuses; seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le décret-loi doit donner 115M d'économies de plus que pour l'année 1939.

b) Nous avons rétabli pour les années 1940 à 1944 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de 1939 (628M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'établissement.
Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en I939, soit I.250M, donnant lieu l'année suivante au taux de 8 % à I00M de charges. Toutefois, pour les années I940 à I944, nous supprimons les I00M d'augmentation des Approvisionnements envisagés pour I939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de I0 % étalée jusqu'à la fin de I944. Cette augmentation agit de deux manières :

- d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'exploitation augmente en 5 ans de 600M environ,

- d'autre part, les stocks augmentent, en 4 ans, de 293M, d'où 23M de charges supplémentaires.

e) Grand équilibre.
Nous avons évalué les charges du Grand équilibre à 3.800M soit 760M à ajouter chaque année, mais seulement à partir de I940 (article I67 de la loi de finances du 3I/I2/38).

f) Application de l'article 25 de la Convention.
La Société Nationale doit rembourser en I940 le déficit de I938, soit environ 2.400M. ~~En I94I, elle doit rembourser le déficit (en Grand équilibre) de I939, soit 320M.~~

g) Dépenses entraînées par les augmentations de trafic. Nous les avons évaluées, suivant indications du Service de l'Organisation technique, à 25 % de l'augmentation des recettes.

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait quatre hypothèses :

1°) Trafic constant.

2°) Retour progressif au trafic de I937, soit une augmentation de I9 % par rapport aux recettes de I938, compte tenu des nouveaux tarifs.

3°) Retour progressif au trafic de I930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de 74 % par rapport à I938.

4°) Détermination du pourcentage d'augmentation de trafic nécessaire, ~~les tarifs restant constants~~ (tarifs constants), pour combler le déficit.

faisant varier d'une façon continue l'augm. du trafic et indiquant

5°) Enfin nous avons établi un graphique (année 13) indiquant l'augm. de tarifs nécessaire pour chacune des années 1939 - 44 et faire les diff. taux possibles d'augmen. de trafic.

Pour les trois dernières hypothèses, on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit 25 % de l'augmentation brute des recettes, comme il est dit en g) ci-dessus.

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage d'augmentation (par rapport aux tarifs ou au trafic de I939) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre conventionnel (addition de 1/5 par an de 1940 à 1944)

Hypothèses sur le trafic.	% d'augmentation de tarifs nécessaire pour réaliser le Grand Equilibre conventionnel					
	I939	I940	I94I	I942	I943	1944
Trafic constant.....	3,06	26,59 ~~36,77~~	17,99 ~~18,47~~	23.91 ~~34,47~~	29.82 ~~30,58~~	35,73
Trafic croissant (Retour progressif au trafic de :						
I937.....	3,06	24,87 ~~35,93~~	14,55 ~~13,50~~	18,73 ~~16,58~~	22,92 ~~19,69~~	27.10
I930.....	3,06	~~13,92~~	~~- 4,01~~	~~- 7,46~~	~~- 10,24~~	
		15,22	- 0,73	- 3.24	- 5,32	-7,08

Hypothèse seule, tarifs	% d'augmentation de trafic nécessaire pour réaliser le Grand Equilibre conventionnel					
	I939	I940	I94I	I942	I943	1944
Tarifs constants.....	4,08	35,46 ~~35,69~~	23.99 ~~24,49~~	31.87 ~~32,63~~	39.75 ~~40,77~~	47.64

En somme, ~~l'équilibre exact~~ le grand équilibre complet à la fin de la période ~~quinquennale~~ 1940-1944 suppose :

35.73 ~~30,58~~ % d'augmentation de tarifs, si le trafic reste constant,

27.10 ~~19,69~~ % d'augmentation de tarifs, si le trafic revient à celui de I937,

7.08 ~~10,24~~ % de diminution de tarifs, si le trafic revient à celui de I930.

47.64 ~~40,77~~ % d'augmentation de trafic, si les tarifs restent constants.

MA. 13-1-39

ANNEXE A

à la note du 14 janvier 1939
Prévisions pour la période
~~quinquennale~~ 1940- 1944.

~~Décennale~~

DETAIL DU CALCUL DES EVALUATIONS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

L'importance des recettes du trafic, comparées à celles de 1938 (base 100), est :

1930 =	174,-	
1937 =	119,-	
1938 =	100,-	
1939 =	103,5	, non compris les 500 M de recettes dues à la coordination et aux transports des Services publics
	106,72	en y comprenant ces 500 M

Pour atteindre, en 1945, le niveau de l'exercice 1937 (indice 119) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en 1940	de	~~109,79~~	109.18
1941	-	~~118,86~~	111,63
1942	-	~~115,95~~	114.09
1943	-	~~119,--~~	116,54
1944	-		119,-

Pour atteindre, en 1945, le niveau de l'exercice 1930 (indice 174) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en 1940	de	~~185,54~~	120,18
1941	-	~~140,36~~	133,63
1942	-	~~157,18~~	147.09
1943	-	~~174,--~~	160,54
1944	-		174,-

Les recettes du trafic en 1938, avec application sur l'année entière des tarifs actuels (frais de gare et de contrôle, trains complets, impôt-voyageurs) se seraient élevées à 15.501 M 4 .

Dans ces conditions, les recettes dy trafic des années 1939 à 1944 s'éleveraient à :

M..

Retour au trafic de 1937	Retour au trafic de 1930
1939 - 15.501,4 x 1,0672 = 16.544	1939- 15.501,4 x 1,0672 = 16.544
1940 - 15.501,4 x 1,0918 = 16.924	1940- 15.501,4 x 1,2018 = 18.629
1941 - 15.501,4 x 1,1163 = 17.304	1941- 15.501,4 x 1,3363 = 20.715
1942 - 15.501,4 x 1,1409 = 17.686	1942- 15.501,4 x 1,4709 = 22.801
1943 - 15.501,4 x 1,1654 = 18.065	1943- 15.501,4 x 1,6054 = 24.886
1944 - 15.501,4 x 1,19 = 18.447	1944 15.501,4 x 1,74 = 26.973

Nous indiquerons pour mémoire l'évolution du trafic pendant deux périodes quinquennales, l'une d'avant-guerre et l'autre d'après guerre :

a) Période de 1908 à 1912.

Trafic de	1908.....	100,-
-	1909.....	103,5
-	1910.....	106,7
-	1911.....	112,8
-	1912.....	120,5

b) Période de 1925 à 1929.

Trafic de	1925.....	100,-
-	1926.....	109,4
-	1927.....	98,9
-	1928.....	105,6
-	1929.....	112,8

ML.

1°) % D'AUGMENTATION DE TARIFS NECESSAIRE
(Trafic constant)
POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES I 9 3 9 à I 9 4 4

	I939	I940	I94I	I942	I943	1944
	(1)	(2)				
ES	I7.774	I8.287	I8.287	I8.287	I8.287	18.287
ges des nouvelles dépen- d'établissement.....		I00	I92	284	376	468
entation du prix des ma- res :						
% (C/ Exploitation...		120 ~~I50~~	240 ~~300~~	360 ~~450~~	480 ~~600~~	600
4 (Charges.....		~~8~~ 6	~~I6~~ 12	~~24~~ 18		24
	~~I7.774~~	~~18.387~~	~~18.787~~	~~I9.037~~	~~I9.287~~	~~19.379~~
d équilibre.....		760 ~~760~~	1.520 ~~I.520~~	2.280	3.040	3.800
D	I7.774	19.267 ~~I9.287~~	20.245 ~~20.307~~	21.223 ~~21.317~~	22.201 ~~22.327~~	23.179
ES :						
rafic (r).....	I6.544	I6.544	I6.544	I6.544	I6.544	16.544
a poste (~~m~~).....	500	500	500	500	500	500
rses.....	224	224	224	224	224	224
R	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268	17.268
D - R ..... d_1..	506	1.999 ~~2.019~~	2.977 ~~3.039~~	3.955 ~~4.049~~	4.933 ~~5.059~~	5.911
cation Art.25 Convention..		2.400				
Total ~~appl. art.25..~~ d_2..	506	4.399 ~~4.419~~	2.977 ~~3.039~~	3.955 ~~4.049~~	4.933 ~~5.059~~	5.911
ugmentation de recettes ssaire pour combler le cit.....						
~~ans application de l'art. de la Convention.. d_1.~~	~~3,06 %~~	~~12,08 %~~ ~~I2,26 %~~	~~17,99 %~~ ~~I8,37 %~~	~~23.91 %~~ ~~24,47 %~~	~~29,82 %~~ ~~30,58 %~~	35,73 %
vec application de l'~~art.~~ de la Convention.. d_2.	3,06 %	26,59 % ~~26,77 %~~	17,99 % ~~I8,37 %~~	23.91 % ~~24,47 %~~	29.82 % ~~30,58 %~~	35.73 %

) I7.774 = Budget du 3I/I0/38..I7.234) I7.025
Rection du Ministre.- 209)
Inciden- (Personnel.....- I85) - 237
ce des (Autres économies....- 52) I6.788
décrets (Augmentations de
lois (traitements..... + 840
(Autres augmentations de dépenses... + I46 I7.774

) I8.287 = I7.774 (ci-dessus)
+ 628 Réintégration dans les dépenses des économies exceptionnelles de I939
- II5 Suppl t d'économies résultant des décrets-lois en régime normal.

MA 14-1-39

2°) % D'AUGMENTATION DE TARIFS NECESSAIRE
(le trafic revenant progressivement à celui de 1937)
pour combler le déficit prévu des années 1939 à 1944

	1939	1940	1941	1942	1943	1944
RECETTES (R1)						
Retour progressif au trafic de 1937	16.544	16.924 ~~17.019~~	17.304 ~~17.495~~	17.686 ~~17.971~~	18.065 ~~18.447~~	18.447
Postes ..... (R2)	500	500	500	500	500	500
Recettes diverses.....	224	224	224	224	224	224
R	17.268	17.648 ~~17.745~~	18.028 ~~18.819~~	18.410 ~~18.695~~	18.789 ~~19.141~~	19.171
Recettes du trafic en supposant celui-ci constant..(r)..	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentations des Recettes du trafic (r_1-r).....	"	380 ~~475~~	760 ~~951~~	1.142 ~~1.427~~	1.521 ~~1.903~~	1.900
Augmentation des dépenses en résultant (25 % ~~suivant~~).....		95 ~~119~~	190 ~~238~~	285 ~~357~~	380 ~~476~~	476
DEPENSES	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic.	"	95 ~~119~~	190 ~~238~~	285 ~~357~~	380 ~~476~~	476
Charges nouvelles						
Dépenses d'établissement.....	100	100	192	284	376	468
Augmentation du prix des matières (c/d'Exploitation...		120 ~~150~~	240 ~~300~~	360 ~~450~~	480 ~~600~~	600
% 40-41 (Charges.....			6	12	18	24
	17.774	18.602 ~~18.656~~	18.915 ~~19.055~~	19.228 ~~19.394~~	19.547 ~~19.783~~	19.855
Fond équilibre.....		760	1.520	2.280	3.040	3.800
D	17.774	19.362 ~~19.416~~	20.435 ~~20.545~~	21.508 ~~21.674~~	22.581 ~~22.803~~	23.655
D-R ..... d_1	506	~~1.673~~ 1.714	~~2.586~~ 2.407	~~2.979~~ 3.098	~~3.692~~ 3.792	4.484
Application Art.25 de la Convention.....		2.400				
Total ~~Appl. Art.25 Conv.~~ d_2.....	506	4.114 ~~4.075~~	2.407 ~~2.386~~	3.098 ~~2.979~~	3.792 ~~3.889~~	4.484
Augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit.....	~~506 %~~	10,36 % ~~9,06 %~~	14,55 % ~~13,30 %~~	18,73 % ~~16,58 %~~	22,92 % ~~19,69 %~~	27,10 %
~~Sans appl. de l'Art.25 de la Convention.....~~ $\frac{d_1}{R_1}$						
Avec ~~sans~~ appl. de l'Art.25 de la Convention..... $\frac{d_2}{R_1}$	3,06 %	24,87 % ~~23,93 %~~	14,55 % ~~13,304~~	18,73 % ~~16,58 %~~	22,92 % ~~19,69 %~~	27,10 %

4-1-39

4° % D'AUGMENTATION DU TRAFIC NECESSAIRE POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES 1939 à 1944

(Les tarifs restant constants)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944
sur le trafic de 1939.	17.774	19.267 ~~19.297~~	20.245 ~~20.307~~	21.223 ~~21.317~~	22.201 ~~22.327~~	23.179
sur le trafic de 1939 16.544 (r) 500 17.044 224 Ensemble	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268
prévu..... (d_1) ion Art.25 Convention	506	1.999 ~~2.029~~ 2.400	2.977 ~~3.059~~	3.955 ~~4.049~~	4.933 ~~5.059~~	5.911
tal prévu (y compris (d_2).....	506	4.399 ~~4.429~~	2.977 ~~3.059~~	3.955 ~~4.049~~	4.933 ~~5.059~~	5.911
tion de recettes du nécessaire pour cou- déficit (~~on suppose~~ ~~mentation de dép égale~~ de l'augm. de recettes du trafic)						
100 = d_1 x $\frac{4}{3}$ .....A_1 0-25	675	2.665 ~~2.705~~	3.969 ~~4.052~~	5.273 ~~5.399~~	6.577 ~~6.745~~	7.881
100 = d_2 x $\frac{4}{3}$ .....A_2 00-25	675	5.865 ~~5.905~~	3.969 ~~4.052~~	5.273 ~~5.399~~	6.577 ~~6.745~~	7.881
tion des dépenses tant $\frac{A_1}{4}$ a).....	169	666 ~~676~~	992 ~~1.013~~	1.318 ~~1.350~~	1.644 ~~1.686~~	1.970
$\frac{A_2}{4}$ b).....	169	1.466 ~~1.476~~	992 ~~1.013~~	1.318 ~~1.350~~	1.644 ~~1.686~~	1.970
totales.....	17.943	~~19.555~~	21.237 ~~21.320~~	22.541 ~~22.667~~	23.845 ~~24.013~~	25.149
totales.....	17.943	23.133 ~~19.933~~ ~~23.133~~	21.237 ~~21.320~~	22.541 ~~22.667~~	~~24.013~~ 23.845	25.149
ntation de trafic e: $\frac{A_1}{r}$ (~~sans art.25~~).. Art.25 $\frac{A_2}{r}$	4,08 %	16,11% ~~16,35~~ %	23,99% ~~24,49~~ %	31,87% ~~32,63~~ %	39,75% ~~40,77~~ %	47,64 %
	4,08 %	35,46% ~~35,68~~ %	23,99% ~~24,49~~ %	31,87% ~~32,63~~ %	39,75% ~~40,77~~ %	47,64 %
pport à la Base 100 'indice de l'année (t) e devrait être:						
t.25Convention.....	111,07	123,91 ~~124,17~~	132,32 ~~132,86~~	140,73 ~~141,54~~	149,14 ~~150,23~~	157,56
is art.25 Convention.	111,07	144,01 ~~154,54~~	132,86 ~~133,32~~	~~141,54~~ 140,73	~~150,23~~ 149,14	157,56

~~mpris l'art.25 (x) y compris l'art.25 de la Convention~~

base de 100 en 1938, le trafic de 1939, soit 16.544 M a pour indice
72

1937 = 119 1930 = 174

16044 = 103.5 — 15501,4 = 100

16544 : 15501 4 = 1,0672

		Trafic 1937			Trafic 1930
1939	1,0672	16.544		1,0672	16.544
1940	1,0929	~~16.942~~	17.019	1,2354	19.150
1941	1,1186	~~17.340~~	17.495	1,4036	21.758
1942	1,1443	17.738	17.971	1,5718	24.365
1943	~~1,17~~ 1.19	18.137	18.447	1,74	26.972

n.c porte et reste hors trafic

144

1939 . 1.0672 = 16.544,- 16.544

1940 . 1.17 x 15 501,4 = 18.136,538

1941 . 1.28 x 15,501,4 = 19.841,792

1942 . 1.39 x 15501,4 = 21.546,946

1943 . 1,5 x 15.501,4 = 23.252,100

15501
6850
22351

1.5
1.06
44

	1939	1940	1941	1942	1943
Dépenses	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287
Charges des nouvelles dépenses d'établissement		100	192	284	376
Augmn du prix des matières: 10% 40-43 — c/s d'exploi		150	300	450	600
Charges			8	16	24
	17.774	18.537	18.787	19.037	19.287
Gros équilibre	760	1.520	2280	3040	3.800
(D)	18.534	20.057	21.067	22.077	23.087
Recettes					
du trafic (r)	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
diverses	224	224	224	224	224
(R)	17268	17.268	17268	17.268	17.268
D - R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
1re hypothèse (trafic constant) : % de r	7,4	16,4	22,2	28,2	34,1
Application art. 29 Conv.:	-	2400	320	-	-
D - R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
Total	1.266	5.189	4.119	4.809	5.819
2e hypothèse (trafic constant) % de r	7,4	30,4	24,2	28,2	34,1
Retour au trafic de 1937	+ 16544	+ 17.019	+ 17.495	+ 17.971	+ 18.447
	500	500	500	500	500
Recettes trafic —	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
Supplément	~~500~~	~~975~~	~~1.451~~	~~1.927~~	~~2.403~~
	"	475	951	1427	1.903
total	~~17.544~~	~~18.019~~	~~18.495~~	~~18.971~~	~~19.447~~
	17.044	17.519	17.995	18.471	18.947
D - R	1266	2789	3.799	4.809	5.819
Supplément recettes		475	951	1.427	1.903
dépenses entraînées (1)	- ~~500~~	- ~~975~~	- ~~1.451~~	- ~~1.927~~	- ~~2.403~~
	+ ~~150~~	+ ~~292~~	+ ~~435~~	+ ~~578~~	+ ~~721~~
		142	285	428	571
net (a)	~~916~~	~~2.406~~	~~3.133~~	~~3.810~~	~~4.487~~
	1.266	~~2.106~~	~~2.783~~	~~3.460~~	~~4.137~~
application art. 25		2.400	320		
total (b)	~~1266~~	~~4.506~~	~~3.103~~	~~3.810~~	~~4.487~~
	~~916~~			~~3.460~~	~~4.137~~
% de r — pour (a)	7,4 ~~5,4~~	14,4 ~~12,4~~	18,4 ~~16,3~~	22,4 ~~20,3~~	26,3 ~~24,3~~
% de r — pour (b)	7,4 ~~5,4~~	26,3 ~~20,4~~	20,3 ~~18,2~~	22,4 ~~20,3~~	26,3 ~~24,3~~

$D_{39} - 115 + 613 = 18297$

Hypothèse de reprise du trafic:
1938 = 100
1937 = 119
1936 = 104
1939 = 103,5
1940 = 174

Voir annexe

(500 "Poste ~~+500 "Coordin"~~)

(1) Hypothèse: les dépenses occasionnées par l'augmentation du trafic sont évaluées à 30% de l'augmentation des recettes.
30%

Retour au trafic en 1930 — TSVP

	1939	1940	1941	1942	1943
Retour au trafic de 1930	16.544M + ~~1.000~~ 500	19.150 + ~~1.000~~ 500	21.758 + ~~1.000~~ 500	24.365 + ~~1.000~~ 500	26.972 + ~~1.000~~ 500 → (500M Poste, ~~500M coordination~~)
r.....	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
Recettes du trafic { Supplément.....	~~500~~	~~3.106~~ 6 2.606.	~~5.714~~ 1.214	~~8.321~~ 7.821	~~10.928~~ 10.428
Recettes du trafic { Total.....	~~17.544~~ 17.044	~~20.150~~ 19.650	~~22.758~~ 22.258	~~25.365~~ 24.865	~~27.972~~ 27.472
D - R	1.266	2.789 2.906	3.799 5.244	4.809 7.821	5.819 10.428
Supplément de recettes.....	- ~~500~~	- ~~3.106~~	- ~~5.714~~	- ~~8.321~~	- ~~10.928~~
Dépenses entraînées.....	+ ~~150~~	+ ~~932~~ 782	+ ~~1.714~~ 1.564	+ ~~2.496~~ 2.346	+ ~~3.278~~ 3.128 30%
Net(a) { Déficit en 1939 et 1940 Excédent en ~~41~~-42-43	+1266 + ~~916~~	+ 985 + ~~615~~	+ 149 - ~~201~~	- 666 - ~~1.016~~	- 1.481 - ~~1.831~~
on app. art. 25		+2400	+320		
Total(b) { Déficit en 1939-40-41 Excédent en 42-43.	+ ~~916~~ +1.266	+ ~~3.015~~ +3.365	+ ~~419~~ + 469	- ~~1.016~~ - 666	- ~~1831~~ - 1481
% de r { pour (a)	+ 7,4 + ~~5,4~~	+ 5,7 + ~~3,6~~	+ 0,9 ~~17~~ - ~~1,2~~	- 3,9 (1) - ~~6,0~~ (1)	- 8,7 (1) - ~~10,7~~ (1)
% de r { pour (b)	+ 7,4 + ~~5,4~~	+ 19,7 + ~~17,7~~	+ 2,8 + ~~0,7~~	- 3,9 (1) - ~~6,0~~ (1)	- 8,7 (1) - ~~10,7~~ (1)

(1) On voit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte tenu de l'application de l'art 25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise du trafic, les recettes sont suffisantes sans recours à des augmentations de tarifs.

Retour au trafic intermédiaire entre 1930 et 1937 (par hypothèse 1950).

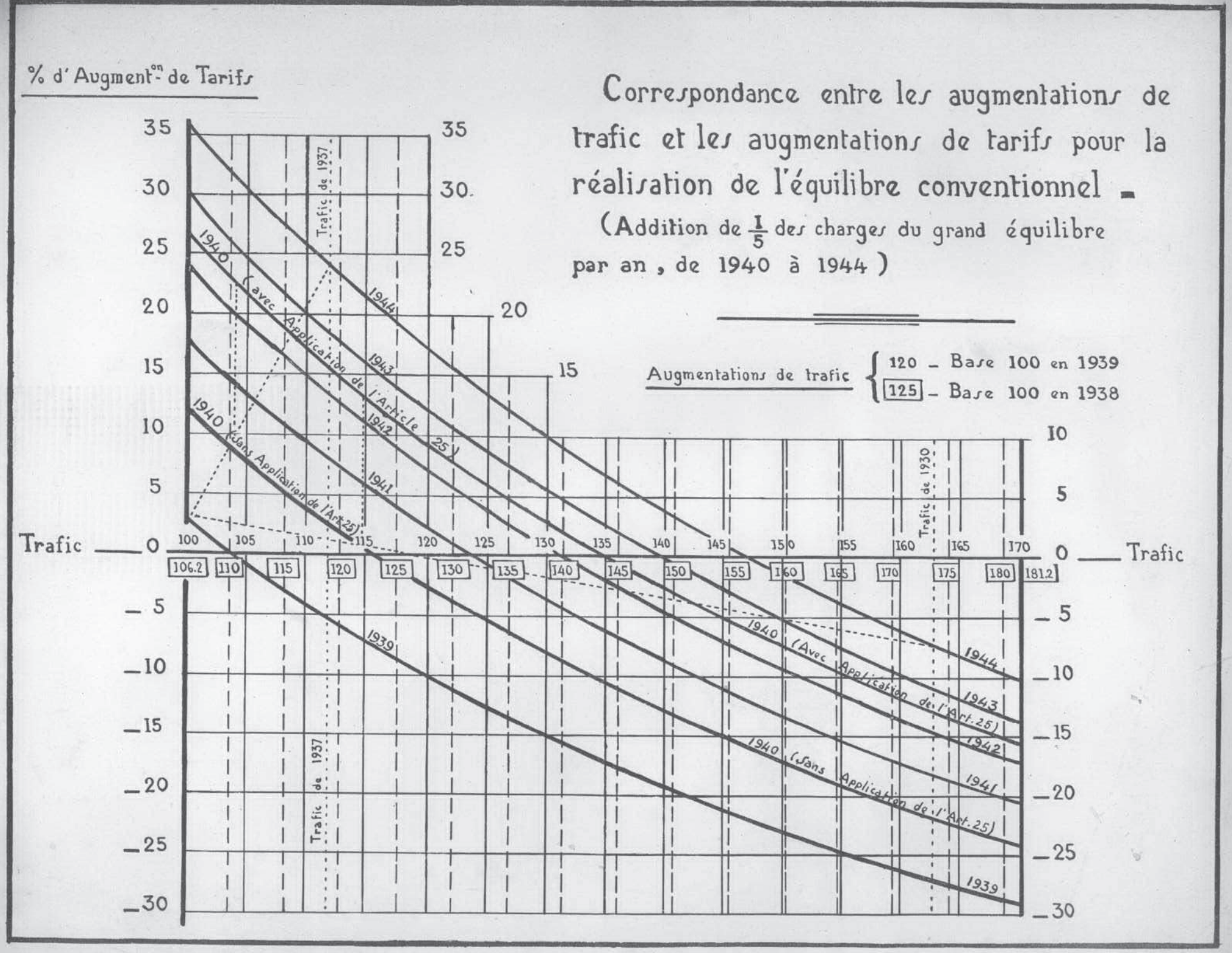
% d'Augmentⁿ de Tarifs
Correspondance entre les augmentations de trafic et les augmentations de tarifs pour la réalisation de l'équilibre conventionnel -
(Addition de 1/5 des charges du grand équilibre par an, de 1940 à 1944)
Augmentations de trafic
120 - Base 100 en 1939
125 - Base 100 en 1938
Trafic
Trafic de 1937
Trafic de 1930
1940 (Avec Application de l'Article 25)
1940 (Sans Application de l'Art. 25)
1944
1943
1942
1941
1939
35
30
25
20
15
10
5
0
-5
-10
-15
-20
-25
-30
100
105
110
115
120
125
130
135
140
145
150
155
160
165
170
175
180
106.2
181.2

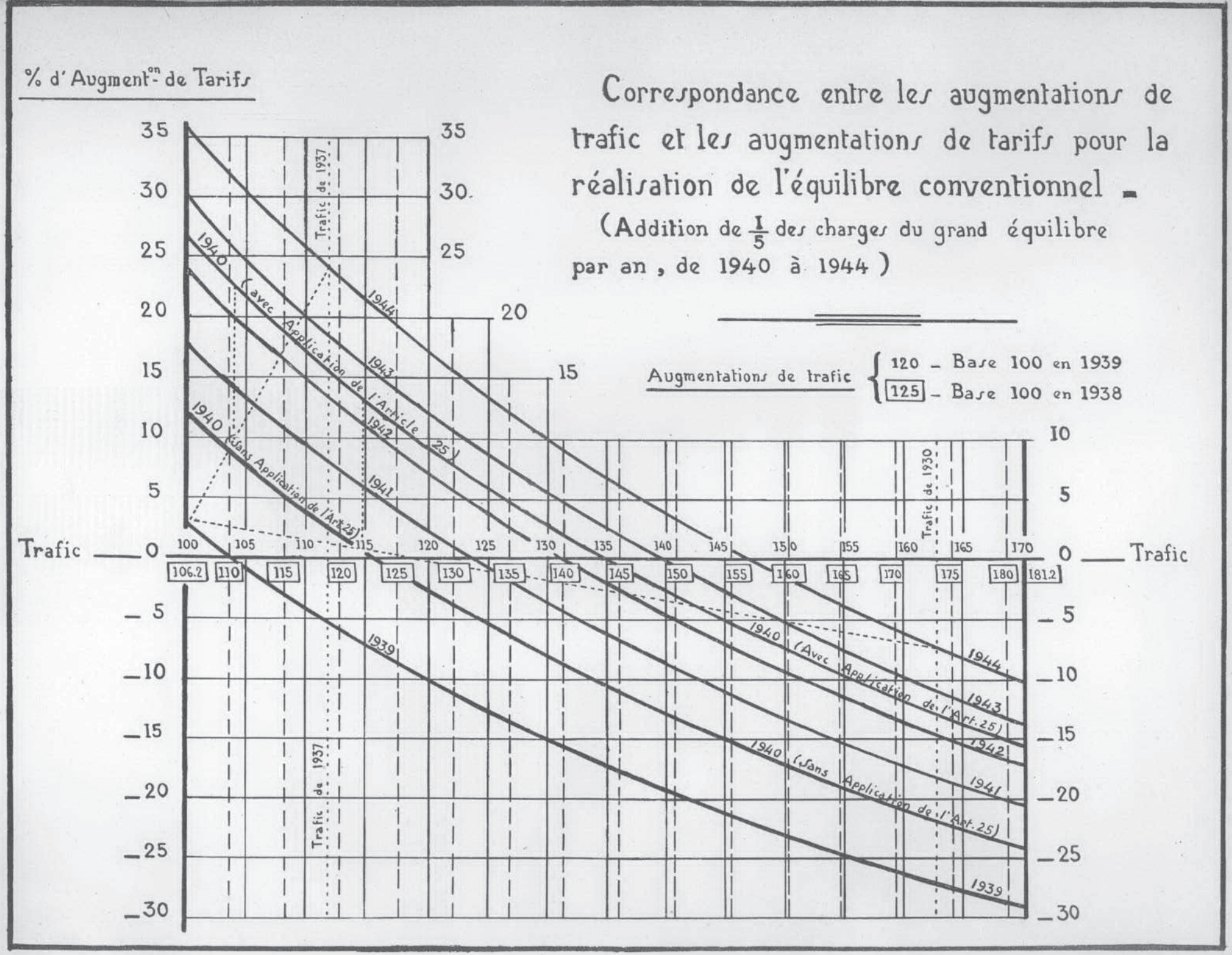
% d'Augment^on de Tarifs
Correspondance entre les augmentations de trafic et les augmentations de tarifs pour la réalisation de l'équilibre conventionnel -
(Addition de 1/5 des charges du grand équilibre par an, de 1940 à 1944)
Augmentations de trafic
120 - Base 100 en 1939
125 - Base 100 en 1938
Trafic
Trafic de 1937
Trafic de 1930
1940 (Avec Application de l'Article 25)
1940 (Sans Application de l'Art. 25)
1944
1943
1942
1941
1939
35
30
25
20
15
10
5
0
-5
-10
-15
-20
-25
-30
100
105
110
115
120
125
130
135
140
145
150
155
160
165
170
175
180
106.2
181.2

S.N.C.F.
-:-:-
Service du Budget
-:-:-:-:-:-

ML.

I4 janvier I939.

Manque page 4

PREVISIONS

POUR LA PERIODE QUINQUENNALE I939-I943

-:-:-:-:-:-:-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période quinquennale I939-I943, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer, dès I939 et pour chacune des années suivantes, quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

- soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

- soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne provoqueraient pas comme en I938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

1°) Dépenses de l'année I939 -

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents décrets-lois et de l'augmentation des salaires et pensions (celle-ci évaluée sommairement à 840^{M}) et compte tenu également de l'augmentation de dépenses entraînée par l'augmentation de recettes (voir plus loin § 3).

2°) Dépenses des années suivantes -

Les causes de variation sont nombreuses; seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le décret-loi doit donner II5^{M} d'économies de plus que pour l'année I939.

b) Nous avons rétabli pour les années I940 à I943 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de I939 (628^{M}).

c) Charges des nouvelles dépenses d'établissement.
Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en I939, soit I.250^{M}, donnant lieu l'année suivante au taux de 8 % à I00^{M} de charges. Toutefois, pour les années I940 à I943, nous supprimons les I00^{M} d'augmentation des Approvisionnements envisagés pour I939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de I0 % étalée jusqu'à la fin de I943. Cette augmentation agit de deux manières :

- d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'exploitation augmente en 4 ans de 600^{M} environ,

- d'autre part, les stocks augmentent, en 4 ans, de 293^{M}, d'où 23^{M} de charges supplémentaires.

e) Grand équilibre.
Nous avons évalué les charges du Grand équilibre à 3.800^{M}, soit 760^{M} à ajouter chaque année, mais seulement à partir de I940 (article I67 de la loi de finances du 3I/I2/38).

f) Application de l'article 25 de la Convention.
La Société Nationale doit rembourser en I940 le déficit de I938, soit environ 2.400^{M}. En I94I, elle doit rembourser le déficit (en Grand équilibre) de I939, soit 320^{M}.

g) Dépenses entraînées par les augmentations de trafic. Nous les avons évaluées, suivant indications du Service de l'Organisation techniques à 25 % de l'augmentation des recettes.

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait quatre hypothèses :

1°) Trafic constant.

2°) Retour progressif au trafic de I937, soit une augmentation de I9 % par rapport aux recettes de I938, compte tenu des nouveaux tarifs.

3°) Retour progressif au trafic de I930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de 74 % par rapport à I938.

4°) Détermination du pourcentage d'augmentation de trafic nécessaire, les tarifs restant constants, pour combler le déficit.

....

Pour les trois dernières hypothèses, on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit 25 % de l'augmentation brute des recettes, comme il est dit en g) ci-dessus.

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage d'augmentation (par rapport aux tarifs ou au trafic de I939) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre.

Hypothèse sur le trafic.	% d'augmentation de tarifs nécessaire pour réaliser le Grand Equilibre				
	I939	I940	I94I	I942	I943
Trafic constant.....	3,06	26,77	I8,37	24,47	30,58
Trafic croissant (Retour progressif au trafic de :					
I937.....	3,06	23,93	I3,30	I6,58	I9,69
I930.....	3,06	I2,92	- 4,0I	- 7,46	-I0,24

Hypothèse	% d'augmentation de trafic nécessaire pour réaliser le Grand Equilibre				
	I939	I940	I94I	I942	I943
Tarifs constants.....	4,08	35,69	24,49	32,63	40,77

En somme, l'équilibre exact à la fin de la période quinquennale suppose :

30,58 % d'augmentation de tarifs, si le trafic reste constant,

I9,69 % d'augmentation de tarifs, si le trafic revient à celui de I937,

I0,24 % de diminution de tarifs, si le trafic revient à celui de I930.

40,77 % d'augmentation de trafic, si les tarifs restent constants.

MA. 13-1-39

ANNEXE A

à la note du 14 janvier 1939
Prévisions pour la période
quinquennale 1939- 1943.

DETAIL DU CALCUL DES EVALUATIONS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

L'importance des recettes du trafic, comparées à celles de 1938 (base 100), est :

1930 =	174,-	
1937 =	119,-	
1938 =	100,-	
1939 =	103,5	, non compris les 500 M de recettes dues à la coordination et aux transports des Services publics
	106,72	en y comprenant ces 500 M

Pour atteindre, en 1943, le niveau de l'exercice 1937 (indice 119) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en 1940	de	109,79
1941	-	112,86
1942	-	115,93
1943	-	119,--

Pour atteindre, en 1943, le niveau de l'exercice 1930 (indice 174) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

en 1940	de	123,54
1941	-	140,36
1942	-	157,18
1943	-	174,--

Les recettes du trafic de 1938, avec application sur l'année entière des tarifs actuels (frais de gare et de contrôle, trains complets, impôt-voyageurs) se seraient élevées à 15.501 M 4 .

Dans ces conditions, les recettes dy trafic des années 1939 à 1943 s'éleveraient à :

...

Retour au trafic de 1937	Retour au trafic de 1930
1939 - 15.501,4 x 1,0672 =16.544 M	1939- 15.501,4 x 1,0672 =16.544 M
1940 - 15.501,4 x 1,0979 =17.019	1940- 15.501,4 x 1,2354 =19.151
1941 - 15.501,4 x 1,1286 =17.495	1941- 15.501,4 x 1,4036 =21.758
1942 - 15.501,4 x 1,1693 =17.971	1942- 15.501,4 x 1,5718 =24.365
1943 - 15.501,4 x 1,19 =18.447	1943- 15.501,4 x 1,74 =26.972

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Nous indiquerons pour mémoire l'évolution du trafic pendant deux périodes quinquennales, l'une d'avant-guerre et l'autre d'après guerre :

a) Période de 1908 à 1912.

Trafic de 1908.....	100,-
- 1909.....	103,5
- 1910.....	106,7
- 1911.....	112,8
- 1912.....	120,5

b) Période de 1925 à 1929.

Trafic de 1925.....	100,-
- 1926.....	109,4
- 1927.....	98,9
- 1928.....	105,6
- 1929.....	112,8

ML.

1°) % D'AUGMENTATION DE TARIFS NECESSAIRE
(Trafic constant)
POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES I 9 3 9 à I 9 4 3

	I939	I940	I94I	I942	I943
DEPENSES	(1) I7.774	(2) I8.287	I8.287	I8.287	I8.287
Charges des nouvelles dépenses d'établissement		I00	I92	284	376
Augmentation du prix des matières :					
IO % (C/ Exploitation		I50	300	450	600
40-43 (Charges			8	I6	24
	I7.774	I8.537	I8.787	I9.037	I9.287
Grand équilibre		760	I.520	2.280	3.040
D	I7.774	I9.297	20.307	2I.3I7	22.327
RECETTES :					
du trafic (r)	I6.544	I6.544	I6.544	I6.544	I6.544
de la poste (r_1)	500	500	500	500	500
diverses	224	224	224	224	224
R	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268	I7.268
D - R ..... d_1	506	2.029	3.029	4.049	5.059
Application Art.25 Convention		2.400			
d_1 + Appl. art.25 ..... d_2	506	4.429	3.029	4.049	5.059
% d'augmentation de recettes nécessaire pour combler le déficit					
a) sans application de l'art. 25 de la Convention.... $\frac{d_1}{r}$	3,06 %	I2,26 %	I8,37 %	24,47 %	30,58 %
b) avec application de l'art. 25 de la Convention.... $\frac{d_2}{r}$	3,06 %	26,77 %	I8,37 %	24,47 %	30,58 %

(1) I7.774 = Budget du 3I/IO/38..I7.234) I7.025
Rection du Ministre.- 209)
Inciden- (Personnel.....- I85) - 237
ce des (Autres économies....- 52) I6.788
décrets (Augmentations de
lois (traitements..... + 840
(Autres augmentations de dépenses... + I46 I7.774

(2) I8.287 = I7.774 (ci-dessus)
+ 628 Réintégration dans les dépenses des économies exceptionnelles de I939
+ II5 Suppt d'économies résultant des décrets-lois en vigueur normal

MA 14-1-39

3°, % d'AUGMENTATION DES TARIFS NECESSAIRE
(le trafic revenant progressivement à celui de 1930)
pour combler le déficit prévu des années 1939 à 1943.

	1939	1940	1941	1942	1943
Recettes					
Retour progressif au trafic de 1930 (r_1).....	16.544	19.150	21.758	24.365	26.972
Postes.....(r_2)	500	500	500	500	500
Recettes diverses.....	224	224	224	224	224
R.....	17.268	19.874	22.482	25.089	27.696
Recettes du trafic (en supposant celui-ci constant (r)....	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentation des Recettes du trafic (r_1 -r).....	"	2.606	5.214	7.821	10.428
Augmentation des dépenses en résultant (25 % de celle-ci)	"	651	1.303	1.955	2.607
Dépenses	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic	"	651	1.303	1.955	2.607
Charges nouvelles dépenses d'établissement.....		100	192	284	376
Augm.du prix des matières :					
10% 40-43 C/d'Exploitation...		150	300	450	600
10% 40-43 charges.....			8	16	24
	17.774	19.138	20.090	20.992	21.894
Grand équilibre		760	1.520	2.280	3.040
D.....	17.774	19.948	21.610	23.272	24.934
D-R.....d_1	506	74	- 872	- 1.817	- 2.762
Application de l'Art.25 de la Convention.....		2.400			
d_1 + Appl.Art.25 de la Convention.....d_2	506	2.474	- 872	- 1.817	- 2.762
% d'augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit					
a) sans appl.de l'Art25 de la Convention....$\frac{d_1}{r}$	3,06 %	0,39 %	- 4,01 %	- 7,46 %	-10,24%
b) avec appl.de l'art. 25 de la Conv..... $\frac{d2}{r}$	3,06 %	12,92 %	- 4,01 %	- 7,46 %	-10,24%

On voit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte tenu de l'application de l'art.25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise du trafic les recettes sont suffisantes sans recours aux augmentations de tarifs en 1941, 1942 et 1943.

MA;14-1-39

4° % D'AUGMENTATION DU TRAFIC NECESSAIRE POUR COMBLER LE DEFICIT PREVU DES ANNEES 1939 à 1943

(Les tarifs restant constants)

	1939	1940	1941	1942	1943
DEPENSES basées sur le trafic de 1939.	17.774	19.297	20.307	21.317	22.327
RECETTES basées sur le trafic de 1939:					
Trafic 16.544 (r)					
Poste 500					
17.044					
Divers 224					
Ensemble	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268
Déficit prévu..... (d_1)	506	2.029	3.039	4.049	5.059
Application Art.25 Convention		2.400			
Déficit prévu (y compris Art.25) (d_2).....	506	4.429	3.039	4.049	5.059
Augmentation de recettes du trafic nécessaire pour couvrir ce déficit (on suppose une augmentation de dép égale à 25 % de l'augm. de recettes brutes du trafic					
a) $d_1 \frac{x\ 100}{100-25} = d_1 \times \frac{4}{3}$ .....A_1	675	(1) 2.705	4.052	5.399	6.745
b) $d_2 \frac{x\ 100}{100-25} = d_2 \times \frac{4}{3}$ .....A_2	675	(2) 5.905	4.052	5.399	6.745
Augmentation des dépenses en résultant $\frac{A1}{4}$ a).....	169	(1) 676	1.013	1.350	1.686
$\frac{A2}{4}$ b).....	169	(2) 1.476	1.013	1.350	1.686
Dépenses totales.....	17.943	(1) 19.973 (2) 23.173	21.320	22.667	24.013
Recettes totales.....	17.943	(1) 19.973 (2) 23.173	21.320	22.667	24.013
% d'augmentation de trafic nécessaire: $\frac{A1}{r}$ (sans Art.25)...	4,08 %	16,35 %	24,49 %	32,63 %	40,77
y compris Art.25 $\frac{A_2}{r}$	4,08 %	35,69 %	24,49 %	32,63 %	40,77
ou par rapport à la Base 100 en 1938, l'indice de l'année (3) considérée devrait être:					
a) sans art.25 Convention.....	111,07	124,17	132,86	141,54	150,23
b) y compris art.25 Convention.	111,07	144,81	132,86	141,54	150,23

(1)- non compris l'art.25 (2) y compris l'art.25 de la Convention

(3)- sur la base de 100 en 1938, le trafic de 1939, soit 16.544 M a pour indice 106,72

Prévisions pour la période ~~quinquennale~~ Septennale

1939 - 1946

MB.13-12-38

Pierron

PREVISIONS POUR LA PERIODE QUINQUENNALE 1939-1943

-:-:-:-:-:-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période quinquennale 1939-1943, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer dès 1939 et pour chacune des années suivantes, quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne provoqueraient pas comme en 1938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

1°) Dépenses de l'année 1939.

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents Décrets-Lois et de l'augmentation des salaires et pensions, (celle-ci évaluée sommairement à 840 M.) compte tenu en outre de l'augmentation de dépenses entraînée par l'augmentation de recettes (voir plus loin § 3).

2°) Dépenses des années suivantes.

Les causes de variation sont nombreuses; seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le Décret-Loi doit donner 115 M d'économies de plus que pour l'année 1939.

b) Nous avons rétabli pour les années 1940 à 1943 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de 1939 (628 M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'Etablissement.

Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en 1939, soit 1.250 M, donnant lieu l'année suivante au taux de 8 % à 100 M de charges. Toutefois, pour les années 1940 à 1943, nous supprimons les 100 M d'augmentation des Approvisionnements envisagés pour 1939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de 10 % étalée jusqu'à la fin de 1943. Cette augmentation agit de deux manières :

d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'Exploitation augmente en 4 ans de 600 M. environ,

les stocks augmentent, en 4 ans, de 293 M d'où 23 M de charges supplémentaires.

e) Grand Equilibre

Nous avons évalué les charges du Grand Equilibre à 3,800 M, soit 760 M à ajouter chaque année, mais seulement à partir de 1940 (article 167 de la loi de finances du 31.12.38)

f) Application de l'article 25 de la Convention :

La Société Nationale doit rembourser en 1940 le déficit de

...

Nous avons fait quatre hypothèses :

1° Trafic constant.

2° Retour progressif au trafic de 1937, soit une augmentation de 19 % par rapport aux recettes de 1938, compte tenu des nouveaux tarifs.

3° Retour progressif au trafic de ~~1937, soit une augmentation~~ 1930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum) soit une augmentation de recettes de 74 % par rapport à 1938.

4° Détermination du pourcentage d'augmentation de trafic nécessaire, les tarifs restant constants, pour combler le déficit.

Pour les trois dernières hypothèses, on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit 25 % de l'augmentation brute des recettes, comme il est dit en g/ ci-dessus.

IV. Résultats.

Hypothèse sur le Trafic

% d'Augmentation de Tarifs, nécessaire pour réaliser le Grand équilibre

	1939	1940	1941	1942	1943
Trafic constant	3,06 ~~7,65~~	26,77 ~~31,36~~	18,37 ~~22,96~~	24,47 ~~29,06~~	30,58 ~~35,17~~
Trafic croissant { Retour progressif au trafic de 1937	3,06 ~~7,65~~	23,93 ~~28,40~~	13,30 ~~17,64~~	16,58 ~~20,81~~	19,69 ~~23,81~~
Trafic croissant { ——— d° ——— de 1930	3,06 ~~7,65~~	12,92 ~~16,88~~	− 4,01 ~~− 0,05~~	− 7,46 ~~− 4,34~~	− 10,24 ~~− 7,42~~

Hypothèse :

% d'Augmentation de Trafic, nécessaire pour réaliser le Grand équilibre

	1939	1940	1941	1942	1943
Tarifs constants	4,08 ~~10,20~~	35,69 ~~41,81~~	24,49 ~~30,62~~	32,63 ~~38,76~~	40,77 ~~46,90~~

En somme, ~~pour réaliser~~ l'équilibre exact à la fin de la période quinquennale, ~~il faut :~~ suffirait :

30,58 % d'augmentation de tarifs, si le trafic reste constant ---- ~~35,17~~

19,69 % d'augmentation de tarifs, si le trafic revient à celui de 1937 -- ~~23,81~~

10,24 % ~~d'augmentation~~ de diminution de tarifs, si le trafic revient à celui de 1930 --- ~~7,42~~

40,77 % d'augmentation de trafic, si les tarifs restent constants --- ~~46,90~~

I938, soit environ 2.400 M. En I94I, elle doit rembourser le déficit (en Grand Equilibre) de I939, soit 320 M.

g) dépenses entraînées par les augmentations de trafic. Nous ~~(voir plus loin)~~ les avons évaluées, suivant indications du service de l'Organisation technique, à 25% de l'augmentation des recettes.

III - CALCUL DES RECETTES

~~Nous avons fait 6 hypothèses :~~

a) Trafic constant

b) Retour progressif au trafic de I937, soit une augmentation de 19 % par rapport aux recettes de I938, compte tenu des nouveaux tarifs.

c) Retour progressif au trafic de I930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de % par rapport à I938.

~~Pour les hypothèses b) etc) on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit.....~~

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage d'augmentation ~~des recettes~~ (par rapport aux ~~recettes du~~ tarifs ou avec trafic de I939) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre.

	Hypothèses sur le trafic	I939	I940	I94I	I942	I943
Sans application de l'art. 25						
Avec application de l'art. 25						

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période quinquennale I939-I943, les dépen-
es de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout
n raison de l'incorporation progressive des charges du Grand
quilibre.

La présente note a pour objet de déterminer quelles seraient
es recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble
es dépenses c'est-à-dire de calculer :

soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société
ationale devrait procéder en supposant que les augmentations
 tarifs ne procureraient pas comme en I938 une diminution
 trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

I°) Dépenses de l'année I939.

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des
écents Décrets-Lois et de l'augmentation des salaires.

2°) Dépenses des années suivantes.

Les causes de variation sont nombreuses, seule la première,
-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le Décret-Loi doit donner II5 M d'éco-
omies de plus que pour l'année I939.

b) Nous avons rétabli pour les années I940 à I943 les dé-
nses supprimées par le programme exceptionnel d'économies
 I939 (628 M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'Etablissement

Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses
raient les mêmes qu'en I939, soit I.250 M, donnent lieu l'an-
e suivante, au taux de 8%, à I00 M de charges. Toutefois, pour
s années I940 à I943 nous supprimons les I00 M d'augmentation
s Approvisionnements envisagés pour I939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une
gmentation globale de I0 % étalée jusqu'à la fin de I943. Cet-
 augmentation agit de deux manières :

d'une part, le prix des matières consommées par le compte
Exploitation augmente en 4 ans de 600 M. environ,

les stocks augmentent, en 4 ans, de 293 M d'où 23 M de
arges supplémentaires.

e) Grand Equilibre

Nous avons évalué les charges du Grand Equilibre à 3.800 M,
it 760 M à ajouter chaque année.

f) Application de l'article 25 de la Convention :

La Société Nationale doit rembourser en I940 le déficit de

II-39 + GE par 1/5
+ augmon de dépenses entraînées par augmon de trafic (non par au
− achèvement des compressions de personnel (?)
+ augmentations pour matières (10 % ?)
+ augmon de charges résultant des dépenses d'établisst (~~+~~ barè
10% éta
+ remboursement des avances du Trésor
+ reprise du gros entretien

R-39 + Coordin^on Voyageurs
+ — do — marchandises) englobés dans 16.544 m
+ augmentations de tarifs
+ ——— de trafic (3 variantes)

II 39	Budget du 31/10/38		17.234.-
	Rectifications du Ministre des TP		− 209
			17.025
	DL — Personnel	185.-	
	DL — autres économies	52.-	− 237
			16.788.-
	Augmon de traitements et pensions		840.-
	autres augmentations de dépenses		146
			17.774.-
II 40-43			17.774.-
	Rétablissement des économies exceptionnelles		+ 628
	DL en régime normal		− 115.-
			18.287.-

Charges des nouvelles dépenses d'établissement :
40 : 1250^M x 0,08 = 100^M
41-43 : 1750^M x 0,08 = 92^M

Augmon de prix des matières - 10% de 1940 à 1943
approvt : 293^M charge 23^M
exploit : 600.

voir plus loin)

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait 3 hypothèses :

a) Trafic constant

b) Retour progressif au trafic de 1937, soit une augmentation de 14 % par rapport aux recettes de 1938, compte tenu des nouveaux tarifs.

c) Retour progressif au trafic de 1930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de 74 % par rapport à 1938.

Pour les hypothèses b) et c) on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit. ~~30 %~~ 24 % de augmentation des recettes.

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage (par rapport aux recettes du trafic de 1938) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre.

Hypothèses sur le trafic	1939	1940	1941	1942	1943

	17.044	19.650	22.258	24.865	27.472
R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
ecettes	"	-2.606	-5.214	-7.821	-10.428
inées (1)	"	+ 782	+1.564	+2.346	+3.128
9-40 et 41 1942-43	+1.266	+ 965	+ 149	- 666	-1481
t. 25	-	+2.400	~~+ 320~~	-	-
9-40 et 41 1942-43	+1.266	+3.365	+ ~~469~~ 149	- 666	- 1.481
ur (a)	+ 7,4	+5.7	+0,9	- 3,9(2)	- 8,7(2)
ur (b)	+ 7,4	+19.7	~~+2,8~~ +0,9	- 3,9(2)	- 8,7(2)

n vrit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte tenu de l'application
25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise du trafic, les recettes
isantes sans recours à des augmentations de tarifs.

fic inter ux de hèse: 150)	16.544 + 500	18.137 + 500	19.842 + 500	21.547 + 500	23.252 + 500 → Poste
r	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
nent	"	1.593	3.298	5.003	6.708
	17.044	18.637	20.342	22.047	23.752

Annexe A

Evaluation des recettes des exercices 1939 à 1943

a) dans l'hypothèse où le trafic remonterait progressivement au niveau de ce qu'il était en 1937.

b) ——— d ——— en 1930

~~Le trafic a été réglé comme suit (lettre au Ministre du 31 octobre 1938)~~

L'importance relative des recettes du trafic, sur la base de 100 en 1938, est de ;

1930	=	174 -
~~1936~~		~~109~~
1937		119 -
1938		100
1939		103.5 non compris les 500 M. de recettes dues à la coordination et aux transports des services publics
		106.72 en y comprenant ces 500 M -

~~Les recettes du trafic de 1939 ont été évaluées à 16.044 M~~

~~par conséquent l'unité peut être évaluée à $\frac{16.044 \times 100}{103.5} = 15.501^{M}4$.~~

~~En comprenant, en 1939, les recettes à attendre de la coordination et de l'obligation faite aux services publics de remettre leurs transports au chemin de fer, (500 M) l'exercice 1939 peut être jugé à $\frac{16.544}{15501.4} \times 100 = 106,72$~~

~~a) Dans l'hypothèse où le trafic remonterait progressivement chaque année pour être~~ Pour atteindre en 1943 ~~au~~ le niveau de l'exercice 1937 (indice 119) les recettes du trafic devraient être :

~~En l'exercice~~ 1940, ~~aurait pour indice $106.72 + \frac{(119 - 106.72)}{4}$~~ de 109.79

En 1941 ~~$109.79 + \frac{(119 - 106.72)}{4}$~~ de 112.86

En 1942 ~~$112.86 + \frac{(119 - 106.72)}{4}$~~ = de 115,93

En 1943 ~~$115.93 + \frac{(119 - 106.72)}{4}$~~ = de 119.''

~~b) Dans la 2me hypothèse, celle où le trafic remonterait d'année en année jusqu'en 1943, pour être à cette époque égal au trafic de 1930 (indice 174)~~ Pour atteindre, en 1943, le niveau de l'exercice 1930 (indice 174) les recettes du trafic devraient être :

L'indice du trafic pour chaque année pourrait être évalué à

En ~~Exercice~~ 1940 : $106.72 + \frac{(174 - 106.72)}{4} = \text{fr } 123,54$

En 1941 : $123.54 + \frac{(174 - 106.72)}{4} = \text{fr } 140,36$

En 1942 : $140.36 + \frac{(174 - 106.72)}{4} = \text{fr } 157,18$

En 1943 : $157.18 + \frac{(174 - 106.72)}{4} = \text{fr } 174.$ "

Dans ces conditions, les recettes du trafic des années 1939 à 1943 s'élèveraient à :

Retour au trafic de 1938

1939	15.501.4 × 1,0672 =	16.544 M
1940	15.501.4 × 1,0979 =	17.019 M
1941	15.501.4 × 1,1286 =	17.495 M
1942	15.501.4 × 1,1693 =	17.971 M
1943	15.501.4 × 1,19 =	18.447 M

Retour au trafic de 1930.

1939	15.501.4 × 1.0672 =	16.544 M
1940	15.501.4 × 1.2354 =	19.151 M
1941	15.501.4 × 1.4036 =	21.758 M
1942	15.501.4 × 1.5718 =	24.365 M
1943	15.501.4 × 1.74 =	26.972 M

Les recettes du trafic de 1938, avec application sur l'année entière des tarifs actuels, se seraient élevées à 15.501 M 4 -

~~les en~~ 1938, ~~est de~~ (base 100)

1930 = 174,-
1937 = 119,-
1938 = 100,-
1939 { 103,5, non compris les 500 M de recettes dues à la coordination et aux transports des services publics.
106,72 en y comprenant ~~les~~ ces 500 M.

Pour atteindre en 1943 le niveau de l'exercice 1937 (indice 119) les recettes du trafic devraient être (avec accroissement uniforme) :

En 1940 de 109,79
En 1941 de 112,86
En 1942 de 115,93
En 1943 de 119,-

Pour atteindre en 1943, le niveau de l'exercice 1930 (indice 174) les recettes du trafic devraient être : (avec accroissement uniforme)

En 1940 de 123,54
En 1941 de 140,36
En 1942 de 157,18
En 1943 de 174,-

Les recettes du trafic de 1938, avec application sur l'année entière des tarifs actuels, se seraient élevées à 15.501 M,4.

Dans ces conditions, les recettes du trafic des années 1939 à 1943 s'élèveraient à :

(frais de gare et de contrôle, trains complets, impôt-voyageurs)

Retour au trafic de 1937	Retour au trafic de 1930
1939. 15.501,4 x 1,0672 = 16.544 M	1939. 15.501,4 x 1,0672 = 16.544 M
1940. 15.501,4 x 1,0979 = 17.019 M	1940. 15.501,4 x 1,2354 = 19.151 M
1941. 15.501,4 x 1,1286 = 17.495 M	1941. 15.501,4 x 1,4036 = 21.758 M
1942. 15.501,4 x 1,1693 = 17.971 M	1942. 15.501,4 x 1,5718 = 24.365 M
1943. 15.501,4 x 1,19 = 18.447 M	1943. 15.501,4 x 1,74 = 26.972 M

Nous indiquerons pour mémoire l'évolution du trafic pendant les périodes

-	1910	-	106,7
-	1911	-	112,8
-	1912	-	120,5

b/ Période de 1925 à 1929

Indice de	1925	-	100
-	1926	-	109,4
-	1927	-	98,9
-	1928	-	105,6
-	1929	-	112,8

Tonnage Kilometrique des marchandises PO et accessoires

a) Periode de 1908 à 1912.

Base 100 en 1908.

					Recettes Totales (mêmes pour la période 1925-1929)	
1					2	
1908 -	20.945.757.273	soit	: 100,—	100	1.706,5	100.
1909 -	21.672.049.561		: 103,467	103,5	1.745.9	102.3
1910 -	22.353.086.475		: 106,719	106,7	1.798.8	105.4
1911 -	23.630.654.205		: 112,818	112,8	1.868.8	109.5
1912 -	25.245.179.175		: 120,525	120,5	1.965.9	115.2

b) Periode de 1925 à 1929

Base 100 en 1925.

(Tableau 12)

3					4	
1925 -	38.770.674.670	soit	: 100,—	100	3.591.1	100
1926 -	42.419.145.828		: 109,410	109,4	3.791.4	105,57
1927 -	38.341.931.023		: 98,894	98,9	3.392.8	94,47
1928 -	40.923.606.185		: 105,553	105,6	3.559.9	99,13
1929 -	43.766.983.126		: 112,887	112,9	3.687.5	102,68

y compris chemins de fer secondaires pour 1 - 2 et 3 } donc 3 et 4
non compris — d° — 4 } ne sont pas comparables

Grands Réseaux seulement

	Tonnage kilométrique		Recettes de Base (Voyag. + march.)	
1913	28.413 M		2.010.6	
1925	38.676	100	3.591.1	100
1926	42.293	109.3	3.791.4	105,6
1927	38.213	98.8	3.392.8	94,5
1928	40.788	105.5	3.559.9	99.1
1929	43.602	112,7	3.687.5	102.7

	1939	1940	1941	1942	1943
Défenses					
	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287
Charges des nouvelles de fonces d'établ.t		100	192	284	376
Augm.on du prix des matières 100 f. 40-43		150	300	450	600
Consomm. du c/d'expl.on charges			8	16	24
	17.774	18.537	18.787	19.037	19.287
Grand équilibre	760	1.520	2.280	3.040	3.800
	18.534	20.057	21.067	22.077	23.087
Recettes					
du trafic (r)	17.044				
diverses	224				
	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268
D - R = o/p de r	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
	7.4				32
Appl.on art 25 Convention	~~2.400~~	2.400	320	"	"
D - R	1.266	2789	3.799	4.809	5.819
Total o/p de r	1.276	5.189	4.119	4.809	5.719
Retour au trafic de					
recettes trafic	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
appl.t total	—	—	—	—	—
D - R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
appl.t recettes des appl.ns antérieures net (a)	—	—	—	—	—
appl.on art. 25 total (b)		2.400	320		
o/p de r / pour a / pour b					

Prévisions pour la pér. quinq. 1939-43

M. Morel

D_{39} + CE par $\frac{1}{5}$
+ augm.on de D entraînées par augm.on de trafic (non par augm.on de tarifs)
– achat.t des compr. de pers. annel (?)
+ augm.on prix matières (10 o/o ?)
+ augm.on charges résultant des dép. d'ét.t
(+ de l'or. des appr.ts, ou bien 10 o/o étalés).
+ remb.t des avances du Tr.
+ reprise du gros entretien

V_{39} + coord. v.ts
+ ——— ur.ban } englobés ds m
+ augm.on de tarifs.
+ ——— trafic (3 variantes)

~~D_{39} = 17.234 – 209 = 17.025~~

D_{39} P E	budg. du 31.10.38			17234
	M. des TP			209
				17.025
	DL	pers.	185	– 237
		autres écon.	52	
				16.788
		trait.ts		840
		autres augm.on de dép.		146
				17.774

			17.774
D_{40-43}	rétabl.t écon. except.	+	628
	DL en rég. normal	–	115
			18.287

Charges des v.ts des dép. d'ét.t
40 : 1250m x 0,08 = 100m
41-43 : 1150m x 0,08 92
Augm.on prix des mat. 10 o/o en 1940
appr.ts : 293m charges 23m
expl.on : 600m

127.600 | 17.044
82.920 | 74

57.4900 | 17.044
~~0768~~
6058.0 | 32

Recettes de Base y compris ch. de fer secondaires

	Voyageurs	Marchandises S.V.	Marchandises P.V	Total
1925	1.019.3		2.196.1	
1926	971.7	481.8	2.354.0	3.808,5
1927	880.5	465.7	2.064.0	3.410 2
1928	914.1	474.4	2.187.6	3.576,1
1929	944.5	475.1	2.284.5	3.704.1
1930	971.7	483.9	2.241.2	3.696,8

		%	%	%	%	%
Sans application de l'art. 25	Trafic constant	7.65	16.85	22.96	29,06	35,17
	Retour progressif au trafic de 1937	7.65	14,29	17,64	20,81	23,81
	Retour progressif au trafic de 1930	7.65	4,35	−0,05	−4.34	−7.42
	Tarifs constants	10.20	22.48	30,62	38,76	46,90
Avec application de l'art. 25	Trafic constant	7.65	31,36	22,96	29,06	35,17
	Retour progressif au trafic de 1937	7.65	28,40	17,64	20,81	23,81
	Retour progressif au trafic de 1930	7.65	16,88	−0,05	−4,34	−7.42
	Tarifs constants	10.20	41,82	30,62	38.76	46,90

I)

Hypothèse sur le trafic	% d'augmn de tarif nécessaire pour rétablir le grand équilibre				
	1939	1940	1941	42	43
Trafic constant					
Trafic croissant — retour progressif au trafic de 1937		31,32			
		28,40			
Trafic croissant — retour de 1930		16,88			

~~Il y a ~~ le ~~ ~~ ~~ 16,85 ~~ il n'y aurait pas ~~

II

Hypothèse :	% d'augm° de trafic nécessaire				
	Zone —	—	—	—	
Tarifs constants	39	—	—	—	43 —

En somme, pour rétablir l'équilibre à la fin de la période quinquennale, il faut :
~~obtenir~~

III

% d'augm^on de tarifs si le trafic reste constant

revenus

progr^s au trafic de 1929 / 30

1930

% d'augm^on de trafic si les tarifs

restent constants

	Hypothèses sur le trafic	1939	1940	1941	1942	1943
		%	%	%	%	%
Sans application de l'art. 25	Trafic constant	7,4	16,4	22,2	28,2	34,1
	Retour progressif au trafic de 1937	7,4	14,3	18,1	21,9	25,8
	— 1930	7,4	4,9	- 0,7	- 6,2	- 11,7
Avec application de l'art. 25	Trafic constant	7,4	30,4	22,2	28,2	34,1
	Retour progressif au trafic de 1937	7,4	28,4	18,1	21,9	25,8
	— 1930	7,4	19,-	0,7	- 6,2	- 11,7

t1

23/2/39

24 Janvier 39

D 630/11

Monsieur LASSERRE,

Votre note ci-jointe sur les prévisions pour la période 1939-1944.

Etant donné l'intérêt des prévisions, je vous demanderai de les compléter sur les points suivants :

1° - Dépenses des années suivant 1939.

Je crois que des économies nouvelles avaient été envisagées, en particulier, au cours de nos études de Juin dernier, pour les années postérieures à 1939 et en dehors des économies supplémentaires que doit donner le décret en régime normal.

2° - Dépenses de stocks.

Il me semble que l'on peut escompter une réduction des stocks au cours des années suivantes.

A ce point de vue faut-il bien envisager une augmentation de ces stocks de 293 Millions en 5 ans ?

3° - Le remboursement à faire en 1940 du déficit de 1938 est un phénomène tout à fait anormal, aussi vous demanderai-je de me donner les chiffres de l'année 1940, d'une part en en tenant compte, d'autre part en rien tenant pas compte.

...

4° - Ensemble des résultats

Je vous demanderai de me donner vos chiffres, d'une part en comprenant les charges du grand équilibre, comme vous l'avez fait, d'autre part en ne les comprenant pas.

Le Directeur Général,

t1

23-2

24 Janvier 39

D 630/11

Monsieur LASSERRE,

Votre note ci-jointe sur les prévisions pour la période 1939-1944.

Etant donné l'intérêt des prévisions, je vous demanderai de les compléter sur les points suivants :

1° - Dépenses des années suivant 1939.

Je crois que des économies nouvelles avaient été envisagées, en particulier, au cours de nos études de Juin dernier, pour les années postérieures à 1939 et en dehors des économies supplémentaires que doit donner le décret en régime normal.

2° - Dépenses de stocks.

Il me semble que l'on peut escompter une réduction des stocks au cours des années suivantes.

A ce point de vue faut-il bien envisager une augmentation de ces stocks de 293 Millions en 5 ans ?

3° - Le remboursement à faire en 1940 du déficit de 1938 est un phénomène tout à fait normal, aussi vous demanderai-je de me donner les chiffres de l'année 1940, d'une part en en tenant compte, d'autre part en n'en tenant pas compte.

...

4° - Ensemble des résultats

Je vous demanderai de me donner vos chiffres, d'une part en comprenant les charges du grand équilibre, comme vous l'avez fait, d'autre part en ne les comprenant pas.

Le Directeur Général,

2°

	1939	1940	1941	1942	1943
Retour au trafic de 1937	16.544 + 500	17.019 + 500	17.495 + 500	17.971 + 500	18.447 + 500 → (500 m. Postes)
r	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
Recettes du trafic — Supplément	–	475	951	1.427	1.903
Recettes du trafic — Total	17.044	17.519	17.995	18.471	18.947
D – R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
Supplément recettes	–	–475	–951	–1.427	–1.903
Dépenses entraînées (1)	–	+119	+238	+ 357	+ 476
net (a)	1.266	2.433	3.086	3.739	4.392
Application art. 25	–	2.400	"	–	–
Total (b)	1.266	4.833	3.086	3.739	4.392
% de r — pour (a)	7,4	14,3	18,1	21,9	25,8
% de r — pour (b)	7,4	28,4	18,1	21,9	25,8

(1) Hypothèse : les dépenses occasionnées par l'augmentation du trafic sont évaluées à 25 % de l'augmentation des recettes.

3°

Retour au trafic de 1930	16.544 + 500	19.150 + 500	21.758 + 500	24.365 + 500	26.972 + 500 → (Postes)
r	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
Recettes du trafic — Supplément	–	2.606	5.214	7.821	10.428
Recettes du trafic — Total	17.044	19.650	22.258	24.865	27.472
D – R	1.266	2.789	3.799	4.809	5.819
Supplément de recettes	–	–2.606	–5.214	–7.821	–10.428
Dépenses entraînées (1)	–	+ 651	+1.303	+1.955	+ 2.607
net (a) — Déficit en 1939 et 40 / Excédent en 1941-42-43	+ 1.266	+ 834	– 112	– 1.057	– 2.002
Application art. 25	–	+2.400	–	–	–
Total (b) — Déficit en 1939-40 / Excédent en 1941-42 et 43	+ 1.266	+3.234	– 112	– 1.057	– 2.002
% de r — pour (a)	+7,4	+ 4,9	– 0,7 (2)	– 6,2 (2)	– 11,7 (2)
% de r — pour (b)	+7,4	+19,0	– 0,7 (2)	– 6,2 (2)	– 11,7 (2)

(2) – On voit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte tenu de l'application de l'art. 25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise du trafic, les recettes sont suffisantes sans recours à des augmentations de tarifs.

	1939	1940	1941	1942	1943.
Retour à un trafic intermédiaire entre ceux de 1930 et 1937 (par hypothèse : 150)	16.544M + 500M	18.137 + 500	19.842 + 500	21.547 +500	23.252 + 500 → (Postes)
r	17.044	17.044	17.044	17.044	17.044
Recettes du trafic — Supplément	–	1.593	3.298	5.003	6.708
Recettes du trafic — Total	17.044	18.637	20.342	22.047	23.752
D-R	+1.266	+2.719	+3.799	+4.809	+5.819
Supplément de recettes	–	–1.593	–3.298	–5003	–6.708
Dépenses entraînées	–	+ 398	+824	+1.251	+1.677
net (a) (Déficit)	+1.266	+ 1.594	+ 1.325	+1.057	+788
appon art. 25	–	+2.400	–	–	–
Total (b) - (Déficit)	+1.266	+3.994	+1.325	+1.057	+788
% de r — pour (a)	+7,4	+ 9,4	+ 7,8	+ 6,2	+ 4,6
% de r — pour (b)	+7,4	+ 23,4	+ 7,8	+ 6,2	+ 4,6

	1941	1942	1943	1939	1940
1° Dépenses à couvrir, le trafic restant constant (I)	21.067	22.077	23.087		
Recettes totales { recettes du trafic (r) 16.544 ; de la poste 500 ; divers 224 }	17.268	17.268	17.268		
Déficit (d)	3.799	4.809	5.819		
% d'amélioration nécessaire sur les recettes du trafic (sans application de l'art. 43) : $\frac{d}{r}$ (avec) $= \frac{d}{r} =$	23 %	29 %	35 %		
4° Dépenses à couvrir sur la base du trafic de 1939 (II)	21.067	22.077	23.087		
Recettes { du trafic (r) 16.544 ; de la poste 500 ; divers 224 }	17.268	17.268	17.268		
Déficit (d)	3.799	4.809	5.819		

L'augmentation du trafic nécessaire pour couvrir ce déficit entraînera une augmentation de dépenses égale à 25% de l'augmentation toute des recettes.

Augmentation brute des recettes nécessaire : (A)

$d \times \frac{100}{100-25} = d \times \frac{4}{3} =$ — 5.065 — 6.412 — 7.758

Augmentation des dépenses : $\frac{d}{3}$ — 1.266 — 1.603 — 1.940

Dépenses totales { 1941 : 21.067 + 1.266 = 22.333 ; 1942 : 22.077 + 1.603 = 23.680 ; 1943 : 23.087 + 1.939 = 25.026 }

Recettes totales { 1941 : 17.268 + 5.065 = 22.333 ; 1942 : 17.268 + 6.412 = 23.680 ; 1943 : 17.268 + 7.758 = 25.026 }

% d'amélioration nécessaire sur les recettes du trafic $\frac{A}{r} =$ — 30,6% — 38,7% — 46,8%

ou, par rapport à la base 100 de 1938 — 139,4 — 148,- — 156,7

le trafic de l'année courante ne serait atteint

	1939	1940	1941	1942	1943
Dépenses	(1) 17.774	(2) 18.287	18.287	18.287	18.287
Charges des nouvelles dépenses d'établissement		100	192	284	376
Augmentation du prix des matières:					
10% 40-43 — C/d'Exploitation		150	300	450	600
10% 40-43 — Charges			8	16	24
	17.774	18.537	18.787	19.037	19.287
		760	1.520	2.280	3.040
Grand équilibre	~~760~~	~~1.520~~	~~2.280~~	~~3.040~~	~~3.800~~
D	~~18.534~~ 17.774	~~20.057~~ 19.297	~~21.067~~ 20.307	~~22.077~~ 21.317	~~23.087~~ 22.327
Recettes					
du trafic (r)	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
de la Poste (r₁)	500	500	500	500	500
diverses	224	224	224	224	224
R	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268
D - R — d_1	~~1.266~~ 506	~~2.029~~ ~~2.789~~ 2.400	~~3.799~~ 3.039	~~4.809~~ 4.049	~~5.819~~ 5.059
Application Art. 25 Convention					
d_1 + Appl. Art. 25 — d_2	~~1.266~~ 506	~~5.189~~ 4.429	~~3.799~~ 3.039	~~4.809~~ 4.049	~~5.819~~ 5.059
% d'augmentation nécessaire des Recettes pour combler le déficit:					
a sans application de l'Art. 25 de la Conv^on: $\frac{d_1}{r}$	3.06 % ~~7.65 %~~ ~~7.45 %~~	12.26 % ~~16.86 %~~ ~~16.36 %~~	18.37 % ~~22.96 %~~ ~~22.29 %~~	24.47 % ~~29.06 %~~ ~~28.22 %~~	30.58 % ~~35.17 %~~ ~~34.14 %~~
b avec application de l'Art. 25 de la Conv^on: $\frac{d_2}{r}$	~~7.45 %~~ ~~7.65 %~~ 3.06 %	~~30.44 %~~ ~~31.06 %~~ 26.77 %	~~22.29 %~~ ~~22.96 %~~ 18.37 %	~~28.22 %~~ ~~29.06 %~~ 24.47 %	~~34.14 %~~ ~~35.17 %~~ 30.58 %

~~Chiffres en r: les Recettes de la Poste ne sont pas comprises dans les Recettes du trafic~~ prof. d'1

(1) 17.774 = Budget du 31/10/38 17.234 } 17.024.-
Rectification du Ministère − 209
Incidence des décrets lois du 12-XI-38: Personnel − 185 } − 287
Autres économies − 102
16.788
Augm^on de traitements + 840
Autres augm^ons de dépenses + 146
17.774

(2) 18.287 = 17.774
+ 628 (Réintégration dans les dépenses) ~~Rétablissement~~ des économies exceptionnelles de 1939
− 115 Supplément d'économies résultant des décrets lois en régime normal
18.287

	1939	1940	1941	1942	1943
Recettes					
Retour progressif au trafic de 1937 (r_1)	16.544	17.019	17.495	17.971	18.447
Postes (r_2)	500	500	500	500	500
Recettes diverses	224	224	224	224	224
R	17.268	17.743	18.219	18.695	19.171
Recettes du trafic (en supposant celui-ci constant) (r)	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentation des Recettes du trafic ($r_1 - r$)	"	475	951	1.427	1.903
Augmentation des Dépenses en résultant (25% environ)		119	238	357	476
Dépenses	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic	"	119	238	357	476
Charges des nouvelles dépenses d'établissement		100	192	284	376
Augmentation du prix des matières 10% 40-43 — c/d'exploitation		150	300	450	600
Augmentation du prix des matières 10% 40-43 — Charges			8	16	24
	17.774	18.656	19.025	19.394	19.763
Grand équilibre	~~760~~	760 ~~1.520~~	1.520 ~~2.280~~	2.280 ~~3.040~~	3.040 ~~3.800~~
D	~~18.534~~ 17.774	~~20.176~~ 19.416	~~21.305~~ 20.545	~~22.434~~ 21.674	~~23.563~~ 22.803
D - R — d_1	~~1.266~~ 506	~~2.433~~ 1.673 2.400	~~3.086~~ 2.326	~~3.739~~ 2.979	~~4.392~~ 3.632
Application Art. 25 de la Convention					
d_1 + Applic.on Art. 25 Conv. — d_2	~~1.266~~ 506	~~4.833~~ 4.073	~~3.086~~ 2.326	~~3.739~~ 2.979	~~4.392~~ 3.632
% d'augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit					
a) sans application de l'Art. 25 de la Conv.on : $\frac{d_1}{r_1}$	3.06%	9,83%	13.30%	16,58%	19,69%
	~~7.65%~~	~~14.29%~~	~~17.64%~~	~~20.81%~~	~~23.81%~~
b) ~~sans~~ avec application de l'Art. 25 de la Conv.on : $\frac{d_2}{r_1}$	7.43%	13.89%	17.15%	20.24%	23,18%
	~~7.43%~~	~~17.59%~~	~~17.15%~~	~~20.24%~~	~~23,18%~~
	~~7.65%~~	~~23.40%~~	~~17.64%~~	~~20.81%~~	~~23.81%~~
$\frac{d_2}{r_1}$	3.06%	23,93%	13.30%	16.58%	19,69%

~~Chiffres ci-inclus : Les Recettes du trafic proprement dit ne comprennent pas les Recettes de la Poste~~

Recettes					
Retour progressif au trafic de 1930 (r_1)	16.544	19.150	21.758	24.365	26.972
Postes (r_2)	500	500	500	500	500
Recettes diverses	224	224	224	224	224
R	17.268	19.874	22.482	25.089	27.696
Recettes du trafic (en supposant celui-ci constant) (r)	16.544	16.544	16.544	16.544	16.544
Augmentation des Recettes du trafic ($r_1 - r$)	"	2.606	5.214	7.821	10.428
Augmentation des Dépenses en résultant (25% de celle-ci)	"	651	1.303	1.955	2.607
Dépenses	17.774	18.287	18.287	18.287	18.287
Augmentation des dépenses résultant de la hausse du trafic	"	651	1.303	1.955	2.607
Charges des nouvelles dépenses d'établissement		100	192	284	376
Augmentation du prix des matières: 10% 40-43 { C/ d'Exploitation		150	300	450	600
Charges			8	16	24
	17.774	19.188	20.090	20.992	21.894
Grand équilibre	~~760~~	760 ~~1.520~~	1.520 ~~2.280~~	2.280 ~~3.040~~	3.040 ~~3.800~~
D	~~18.534~~ 17.774	~~20.708~~ 19.948	~~22.370~~ 21.610	~~24.032~~ 23.272	~~25.694~~ 24.934
D - R d_1	~~1.266~~ 506	~~834~~ 74 2.400	~~112~~ 872	~~1.057~~ 1.817	~~2.002~~ 2.762
Application de l'Art. 25 de la Convention					
d_1 + Applic^on Art. 25 de la Conv^on d_2	~~1.266~~ 506	~~3.234~~ 2.474	~~112~~ 872	~~1.057~~ 1.817	~~2.002~~ 2.762
% d'augmentation des tarifs nécessaire pour combler le déficit					
a) sans application de l'Art. 25 de la Conv^on : $\frac{d_1}{r_1}$	3.06% ~~7.65%~~	0,39 ~~4,35%~~	4,01% ~~0,05%~~	7.46% ~~4,34%~~	10,24% ~~7,42%~~
b) avec application de l'Art. 25 de la Conv^on : $\frac{d_2}{r_1 + r_2}$	~~7.43%~~	~~4,14%~~	~~0,05%~~	~~4,25%~~	~~7,29%~~
de $\frac{d_2}{r_1 + r_2}$	~~7.43%~~ ~~16,46%~~	~~16,46%~~	~~0,05%~~	~~4,25%~~	~~7,29%~~
$\frac{d_1}{r_1}$	~~7.65%~~ 3.06%	~~16.88%~~ 12,92%	~~0,05%~~ 4,01%	~~4,34%~~ 7.46%	~~7,42%~~ 10,24%

~~Chiffres erronés. Les Recettes du trafic tout d'abord ne comprennent pas les Recettes de la Poste.~~

On voit que dans l'hypothèse du retour au trafic de 1930, compte-tenu de l'application de l'Art. 25 et du supplément de dépenses entraîné par la reprise du trafic, les recettes sont suffisantes sans recours à des augmentations de tarifs en 1941, 1942 & 1943.

Dépenses basée sur le trafic de 1939	17.774 ~~18.534~~	19.297 ~~20.057~~	20.307 ~~21.067~~	21.317 ~~22.077~~	22.327 ~~23.087~~
Recettes basée sur le trafic de 1939 Trafic 16.544 (2) Poste 500 17.044 Divers 224 Ensemble	17.268	17.268	17.268	17.268	17.268
Déficit prévu (d1)	~~1.266~~ 506	~~2.029~~ ~~2.789~~ 2.400	~~3.799~~ 3.039	~~4.800~~ 4.049	~~5.819~~ 5.059
Application Art. 25 Convention					
Déficit prévu (y compris Art. 25) (d2)	~~1.266~~ 506	~~5.180~~ ~~4.429~~	~~3.799~~ 3.039	~~4.800~~ 4.049	~~5.819~~ 5.059
Augmentation de recettes du trafic nécessaire pour couvrir ce déficit (on suppose une augmentation de dépenses égale à 25% de l'augmentation de recettes brutes du trafic)					
a) $d_1 \times \frac{100}{100-25} = d_1 \times \frac{4}{3}$ — A_1	675 ~~1.688~~	2.705 (1) ~~3.719~~	4.052 ~~5.065~~	5.399 ~~6.412~~	6.745 ~~7.759~~
b) $d_2 \times \frac{100}{100-25} = d_2 \times \frac{4}{3}$ — A_2	675 ~~1.688~~	(1) ~~6.919~~ 5.905	~~5.065~~ 4.052	~~6.412~~ 5.399	6.745 ~~7.759~~
Augmentation de dépenses en résultant $\frac{A_1}{4}$ a)	169 ~~422~~	676 (1) ~~930~~	1.013 ~~1.266~~	1.350 ~~1.603~~	1.686 ~~1.940~~
$\frac{A_2}{4}$ b)	~~422~~ 169	(2) ~~1.730~~ 1.476	~~1.266~~ 1.013	~~1.603~~ 1.350	~~1.940~~ 1.686
Dépenses totales	~~18.956~~ 17.943	(1) 19.973 (2) 23.173	~~22.333~~ 21.320	~~23.680~~ 22.667	~~25.027~~ 24.013
Recettes totales	~~18.956~~ 17.943	(1) 19.973 (2) 23.173	~~22.333~~ 21.320	~~23.680~~ 22.667	~~25.027~~ 24.013
% d'augmentation de trafic nécessaire : $\frac{A_1}{2}$ (sans Art. 25)	4.08% ~~10,20%~~	16.35% ~~22.48%~~	24.49% ~~30,62%~~	32.63% ~~38.76%~~	40.77% ~~46.90%~~
y compris Art. 25 $\frac{A_2}{2}$	4.08% ~~10.20%~~	35.69% ~~41.82%~~	24.49% ~~30,62%~~	32,63% ~~38.76%~~	40.77% ~~46.90%~~
ou par rapport à la Base 100 en 1938, l'indice de l'année (3) coordinée devrait être :					
a) sans Art. 25 Convention	111,07 ~~117.60~~	124.17 ~~130.71~~	132.86 ~~139.40~~	141.54 ~~148,08~~	150.23 ~~156.77~~
b) y compris Art. 25 Convention	~~117.60~~ 111.07	~~151,35~~ 144.81	~~139.40~~ 132,86	~~148,08~~ 141.54	~~156.77~~ 150,23

(1) non compris l'Art. 25 (2) y compris l'Article 25 de la Convention (3) sur la Base 100 en 1938, le trafic de 1939 soit 16.544 M a pour indice 106.72

PREVISIONS POUR LA PERIODE QUINQUENNALE I939-I943

-:-:-:-:-:-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période quinquennale I939-I943, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne procureraient pas comme en I938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

I°) Dépenses de l'année I939.

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents Décrets-Lois et de l'augmentation des salaires.

2°) Dépenses des années suivantes.

Les causes de variation sont nombreuses, seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le Décret-Loi doit donner II5 M d'économies de plus que pour l'année I939.

b) Nous avons rétabli pour les années I940 à I943 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de I939 (628 M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'Etablissement

Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en I939, soit I.250 M, donnant lieu l'année suivante au taux de 8% à I00 M de charges. Toutefois, pour les années I940 à I943 nous supprimons les I00 M d'augmentation des Approvisionnements envisagés pour I939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de I0 % étalée jusqu'à la fin de I943. Cette augmentation agit de deux manières :

d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'Exploitation augmente en 4 ans de 600 M. environ,

les stocks augmentent, en 4 ans, de 293 M d'où 23 M de charges supplémentaires.

e) Grand Equilibre

Nous avons évalué les charges du Grand Equilibre à 3.800 M, soit 760 M à ajouter chaque année.

f) Application de l'article 25 de la Convention :

La Société Nationale doit rembourser en I940 le déficit de

...

I938, soit environ 2.400 M. En I94I, elle doit rembourser le déficit (en Grand Equilibre) de I939, soit 320 M.

g) dépenses entraînées par les augmentations de trafic (voir plus loin)

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait 3 hypothèses :

a) Trafic constant

b) Retour progressif au trafic de I937, soit une augmentation de % par rapport au recettes de I938, compte tenu des nouveaux tarifs.

c) Retour progressif au trafic de I930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de % par rapport à I938.

Pour les hypothèses b) etc) on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit.....

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage (par rapport aux recettes du trafic de I938) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre.

	Hypothèses sur le trafic	I939	I940	I94I	I942	I943
Sans application de l'art. 25						
Avec application de l'art. 25						

I938, soit environ 2.400 M. En I94I, elle doit rembourser le déficit (en Grand Equilibre) de I939, soit 320 M.

g) dépenses entraînées par les augmentations de trafic (voir plus loin)

III - CALCUL DES RECETTES

Nous avons fait 3 hypothèses :

a) Trafic constant

b) Retour progressif au trafic de I937, soit une augmentation de % par rapport au recettes de I938, compte tenu des nouveaux tarifs.

c) Retour progressif au trafic de I930 (année au cours de laquelle les recettes des Réseaux sont passées par un maximum), soit une augmentation de recettes de % par rapport à I938.

Pour les hypothèses b) etc) on a tenu compte des dépenses entraînées par les augmentations de trafic, soit.....

IV - RESULTATS

Les résultats du calcul peuvent se résumer dans le tableau suivant, qui indique le pourcentage (par rapport aux recettes du trafic de I938) qu'il faudrait réaliser pour obtenir l'équilibre.

	Hypothèses sur le trafic	I939	I940	I94I	I942	I943
Sans application de l'art. 25						
Avec application de l'art. 25						

PREVISIONS POUR LA PERIODE QUINQUENNALE I939-I943

-:-:-:-:-:-:-:-

I - OBJET DE LA PRESENTE NOTE

Au cours de la période quinquennale I939-I943, les dépenses de la S.N.C.F. doivent augmenter assez rapidement surtout en raison de l'incorporation progressive des charges du Grand Equilibre.

La présente note a pour objet de déterminer quelles seraient les recettes qui seraient nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses c'est-à-dire de calculer :

soit l'ascension du trafic qui couvrirait les dépenses,

soit les augmentations de tarifs auxquelles la Société Nationale devrait procéder en supposant que les augmentations de tarifs ne procureraient pas comme en I938 une diminution du trafic.

II - CALCUL DES DEPENSES

I°) Dépenses de l'année I939.

Nous sommes partis des chiffres du budget, compte tenu des récents Décrets-Lois et de l'augmentation des salaires.

2°) Dépenses des années suivantes.

Les causes de variation sont nombreuses, seule la première, ci-après, est dans le sens de l'économie.

a) En régime normal, le Décret-Loi doit donner II5 M d'économies de plus que pour l'année I939.

b) Nous avons rétabli pour les années I940 à I943 les dépenses supprimées par le programme exceptionnel d'économies de I939 (628 M).

c) Charges des nouvelles dépenses d'Etablissement

Nous avons admis, pour toutes les années, que les dépenses seraient les mêmes qu'en I939, soit I.250 M, donnant lieu l'année suivante au taux de 8% à I00 M de charges. Toutefois, pour les années I940 à I943 nous supprimons les I00 M d'augmentation des Approvisionnements envisagés pour I939.

d) Nous avons admis que le prix des matières subirait une augmentation globale de I0 % étalée jusqu'à la fin de I943. Cette augmentation agit de deux manières :

d'une part, le prix des matières consommées par le compte d'Exploitation augmente en 4 ans de 600 M. environ,

les stocks augmentent, en 4 ans, de 293 M d'où 23 M de charges supplémentaires.

e) Grand Equilibre

Nous avons évalué les charges du Grand Equilibre à 3.800 M, soit 760 M à ajouter chaque année.

f) Application de l'article 25 de la Convention :

La Société Nationale doit rembourser en I940 le déficit de

...

22 décembre I938.

DETERMINATION DU TAUX D'AUGMENTATION DES TARIFS
POUR ASSURER L'EQUILIBRE EN I94I, I942,
I943 1944 DANS L'HYPOTHESE OU LE TRAFIC
VARIE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Nous désignerons par R les recettes de I939 calculées en fonction des tarifs en vigueur le 22 décembre I938 (sur la base du trafic prévu pour I939 pris comme unité : 1 en I939 = 1,0672 de I938).

Nous désignerons par x le pourcentage d'augmentation des tarifs par rapport aux tarifs actuels,

et par y le pourcentage d'augmentation du trafic (base 100 en I939) et nous admettrons que lorsque le trafic augmente le réseau supporte des dépenses supplémentaires égales à 25 % des recettes supplémentaires qui en résultent (recettes calculées sur la base des tarifs actuels).

L'augmentation S_1 des recettes, provenant de l'accroissement du trafic (déduction faite des dépenses corrélatives) s'exprime par :

$$\frac{3}{4} R y$$

L'augmentation S_2 des recettes provenant de l'accroissement des tarifs, après modification de la consistance du trafic, s'exprime par :

$$R (1 + y) x$$

L'augmentation totale : $S_1 + S_2$ a donc pour expression :

$$S = \frac{3}{4} R y + R (1 + y) x$$

S étant justement égal à la somme nécessaire pour assurer l'équilibre dans la double hypothèse où le trafic et les tarifs demeureraient constants, nous avons calculé S^{4I}, S^{42}, S^{43}. S^{44}

S et R sont des constantes pour chacun des exercices considérés par conséquent l'équation entre x et y se réduit à :

$$K = \frac{3}{4} y + x (1 + y) \quad \text{si l'on pose } K = \frac{S}{R}$$

Il est alors facile de calculer x en fonction de y

$$x = \frac{K - \frac{3}{4} y}{1 + y}$$